



Catalogue de professionnalisation 2026

DOMINEZ

LE DROIT ET L'INGENIERIE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE



www.centre-inffo.fr



Gwénaél Frontin
Directeur général
de Centre Inffo

50 ans d'expertise, et un nouvel élan

En 2026, Centre Inffo célèbre cinquante ans d'engagement au service de la formation professionnelle et de l'apprentissage.

Depuis un demi-siècle, nous accompagnons les acteurs du secteur en éclairant les réformes, en partageant les savoirs et en contribuant à la montée en compétences de tous.

Cette année marque une nouvelle étape : la fin de notre statut d'opérateur de l'État ouvre un cycle inédit. Plus que jamais, nous affirmons notre rôle de repère indépendant, guidé par l'impartialité, la rigueur et la proximité avec le terrain.

Ce catalogue incarne cette dynamique : une offre renouvelée, ouverte à tous et tournée vers l'avenir, au service de celles et ceux qui font vivre la formation.

Fidèle à son histoire, Centre Inffo demeure au cœur de l'écosystème, fort de son expertise et porté par une ambition inchangée : construire ensemble les 50 prochaines années de la formation !

NOUVEAUTÉ

**TOUT LE DROIT DE LA FORMATION...
...ET UNE VEILLE DÉCRYPTÉE EN DIRECT !**



LE PACK CLUB

DES FICHES PRATIQUES

**Version numérique
des Fiches Pratiques
du Droit de la Formation**

- plus de 700 fiches actualisées en continu, 43 thématiques, modèles, schémas et références juridiques
- Accès illimité en ligne, moteur de recherche avancé, alertes mensuelles

**Un fil d'actualité juridique
et réglementaire permanent**

- Suivez les textes officiels, analyses d'experts et jurisprudences commentées pour ne rien manquer des évolutions du droit de la formation.

**L'accès au Club du Droit
de la Formation**

- 4 rendez-vous de veille en ligne par an (2h chacun) pour décrypter en direct
- l'actualité législative et réglementaire.
- Posez vos questions aux experts et repartez avec une FAQ
- Téléchargez le dossier documentaire et accédez au replay à tout moment.



**INTERAGISSEZ EN DIRECT
AVEC LES EXPERTS DE CENTRE INFO**

JE M'ABONNE 

au 01 55 93 92 04 ou
abonnements@centre-info.fr
boutique.centre-info.fr

LES 3 VERSIONS DES FICHES PRATIQUES DU DROIT DE LA FORMATION

	VERSION INTÉGRALE	VERSION NUMÉRIQUE	VERSION CLUB
50 éditions d'expertise pour faire du droit et de la veille vos meilleurs atouts			
LES FICHES PRATIQUES DU DROIT DE LA FORMATION 2026	format papier + format numérique	Format numérique	Format numérique + format webconférences
 Durée d'abonnement	Année civile	1 an (glissant de date à date sur 12 mois)	1 an (glissant de date à date sur 12 mois)
 Les 2 tomes des Fiches Pratiques au format papier	✓		
 Accès aux Fiches Pratiques sur internet	✓	✓	✓
 Alertes courriel mensuelles • L'essentiel de l'actualité • l'analyse d'un point de droit particulier • Le récapitulatif des accords de branche publiés, en matière de formation • Les impacts des mises à jour des fiches sur l'activité de formation • Extraits de la FAQ des Fiches pratiques	✓	✓	✓
 Rendez-vous trimestriel avec les experts de Centre Inffo pour une veille décryptée • une FAQ récapitulative à l'issue du live • un accès illimité au replay • et un support de présentation en legal design intégrant les derniers textes juridiques publiés			✓
JE M'ABONNE 	429 € HT (frais de port compris)	365 € HT	1 350 € HT

ABONNEZ-VOUS DIRECTEMENT sur boutique.centre-inffo.fr ou contactez le 01 55 93 92 04

Votre cycle de veille juridique et stratégique

Plus qu'une veille,
une analyse interactive
de l'actualité avec
les experts de Centre info

Centre Info vous propose des rendez-vous trimestriels pour aller au-delà d'une simple veille : bénéficiez d'une analyse approfondie et décryptée de l'actualité juridique et stratégique de 2026, avec la possibilité de poser directement vos questions à nos experts.



Anticipez les impacts des évolutions législatives et réglementaires sur votre activité, votre positionnement et votre stratégie.

Parce que l'actualité est imprévisible, chaque session s'adapte aux textes parus ou attendus, pour vous offrir une information pertinente et immédiatement exploitable.

Le rendez-vous du Club du droit de la formation, c'est...



Un live de 2h

- Posez vos questions sur l'actualité
- des experts en direct



Un accès illimité au replay

- Profitez du replay à tout moment



Un dossier documentaire complet

- Le support de présentation
- Tous les derniers textes juridiques publiés



Des réponses écrites et sourcées

- Une FAQ regroupant des questions réponses de l'événement

DATES

VOS PROCHAINES SESSIONS 2025 - 2026

- ▣ 11 décembre
- ▣ 14 avril
- ▣ 23 juin
- ▣ 13 octobre
- ▣ 15 décembre

TARIFS

▣ 1 rendez-vous	380 € HT	
▣ 2 rendez-vous	730 € HT	au lieu de 760 € HT
▣ 3 rendez-vous	990 € HT	au lieu de 1 140 € HT
▣ 4 rendez-vous	1 290 € HT	au lieu de 1 520 € HT

Renseignements inscription.event@centre-info.fr ou contactez le 01 55 93 91 83



L'audit de conformité incontournable pour votre organisme de formation

Centre Inffo vous propose le 360°, un service d'audit juridique complet réalisé par son équipe d'experts juristes.

Votre besoin

- **Sécuriser** votre organisme de formation
- **Consolider** vos relations avec vos clients, vos stagiaires ou apprentis et vos formateurs
- **Garantir** votre conformité aux référentiels normatifs et au cadre légal et réglementaire
- **Prévenir** tous les contrôles spécifiques à votre activité de formation (contrôles de la Dreets, des financeurs – Opco, Région, Caisse des dépôts –) ou à votre activité de certificateur (contrôles de France compétences)

Renseignements
contact.intra@centre-inffo.fr
Tél. 01 55 93 08 00

Une analyse approfondie

De la publicité à la convention de formation, des conditions générales de vente au règlement intérieur, rien n'échappera à notre analyse rigoureuse. Nous passerons au crible votre dispositif de suivi et d'évaluation, votre plan comptable adapté ainsi que votre bilan pédagogique et financier. Nous auditerons à la fois la cohérence et le bien fondé de votre activité formation.

Un rapport détaillé et des préconisations de mise en œuvre

Nous vous fournirons un rapport final détaillé : chaque écart ou dysfonctionnement constaté sera minutieusement décrit et évalué en termes de risques encourus. Nous rédigerons des préconisations opérationnelles concrètes, adaptées à votre contexte spécifique. Nous vous indiquerons les modèles de documents correspondants pour faciliter votre mise en conformité avec la réglementation en vigueur.

Et si nécessaire, nous pouvons également vous proposer des actions sur mesure pour professionnaliser vos équipes et renforcer leurs compétences.

Les étapes clés du 360°



Avec le 360° juridique, vous bénéficierez d'une approche exhaustive, vous assurant une documentation parfaitement conforme, solide et à jour. Vous pourrez ainsi renforcer la confiance de vos partenaires et optimiser votre réputation sur le marché de la formation. Notre approche globale et notre soutien après l'audit font du 360° un véritable atout pour la réussite de votre organisme de formation.

Pourquoi se former avec Centre info ?



99%*

DES STAGIAIRES SONT SATISFAITS
DE L'EXPERTISE DE NOS FORMATEURS

* Résultat des évaluations de Centre Inffo

La rigueur du cadre, la clarté de l'action

1 L'expertise au plus près de la norme

Nous sommes là où tout se décide. Centre Inffo collabore avec ceux qui conçoivent les règles et accompagne ceux qui les appliquent.

Résultat : des formations toujours justes, à jour et fiables, au plus près des réalités du terrain.

2 Des formations qui transforment la complexité en action

Chez Centre Inffo, on ne se contente pas d'expliquer la réglementation — on la rend vivante et opérationnelle.

Chaque module est conçu pour clarifier, sécuriser et renforcer vos pratiques.

Vous repartez avec des outils concrets, des repères solides et une vision claire pour agir.

3 Une expérience apprenante exigeante et utile

Nos formations sont co-construites avec les acteurs du secteur — entreprises, CFA, financeurs, organismes de formation...

Des formats interactifs, des cas réels, des évaluations utiles : tout est pensé pour produire un impact immédiat sur vos missions.

Se former avec Centre Inffo, c'est monter en compétence avec exigence et sens.



La certification qualité a été délivrée
au titre de la catégorie d'action suivante :
ACTION DE FORMATION

Réservez vos dates de formation pour 2026



DURÉE

JANVIER

FÉVRIER

MARS

AVRIL

MAI

JUIN

JUILLET

SEPTEMBRE

OCTOBRE

NOVEMBRE

DÉCEMBRE

RÈGLEMENTATION GÉNÉRALE

Se repérer dans la formation professionnelle : acteurs et mesures	21H	26 AU 28		9 AU 13	15 AU 17		8 AU 12*		14 AU 16		30 AU 4	
Être à jour de la réglementation de la formation professionnelle en 2026	7H		17 ET 18*		2		1 ET 2		6			
Régions : sécuriser la rémunération des stagiaires de la formation professionnelle	7H	UNIQUEMENT EN INTRA, SUR DEMANDE										

RÈGLEMENTATION DES ORGANISMES DE FORMATION

Respecter les obligations d'un organisme de formation	14H		16 ET 17		27 AU 29*		21 ET 22		16 AU 18			
Bilan pédagogique et financier (BPF) : renseigner le formulaire 2026	7H	29 ET 30*	10	14 ET 15								
Sécuriser le recours aux formateurs : contrat de travail, sous-traitance, portage salarial...	14H		2 ET 3			1 AU 3*			12 AU 14			
Sous-traitance en formation professionnelle : sécuriser ses pratiques	14H	UNIQUEMENT EN INTRA, SUR DEMANDE										

INGÉNIERIE FINANCIÈRE

Cartographier la nouvelle ingénierie financière en formation	14H	19 AU 21*	23 ET 24			22 AU 24				18 ET 19		
CPF : sécuriser le référencement, la vente et la réalisation de vos formations	14H	UNIQUEMENT EN INTRA, SUR DEMANDE										
Sécuriser la formation dans l'entreprise : du respect des obligations sociales à l'optimisation du budget	14H	UNIQUEMENT EN INTRA, SUR DEMANDE										

APPRENTISSAGE

Créer, gérer et développer son CFA : obligations, financements, stratégies partenariales	14H		9 ET 10			18 AU 20*			19 ET 20			
Financement de l'apprentissage en 2026 : maîtriser les nouvelles règles et sécuriser les ressources de votre CFA	7H	22		24 ET 25*		4				5 ET 6		
Sécuriser le contrat d'apprentissage : conclusion, rémunération, durée, ruptures, aides financières...	14H		2 AU 4*		13 ET 14		10 AU 12			23 ET 24		
Se préparer à la remontée de la comptabilité analytique des CFA	7H				26	17 ET 18*	8 ET 9					
Rémunération des apprentis : comprendre et appliquer les règles de calcul	7H		12 ET 13*		27				1 ET 2			
Apprentis étrangers : sécuriser la conclusion et la gestion des contrats	7H	20 ET 21*		30				23 ET 24				
Développer une stratégie de mobilité européenne et internationale pour votre CFA	14H			16 AU 18						16 AU 18*		
Ingénierie et pédagogie de l'alternance	14H	UNIQUEMENT EN INTRA, SUR DEMANDE										

INNOVATION

IA et formation : prévenir les risques juridiques	7H		17						15 ET 16			
---	----	--	----	--	--	--	--	--	----------	--	--	--

CERTIFICATION PROFESSIONNELLE

Certifications professionnelles : caractéristiques, typologie, critères	3H	100 % ASYNCHRONE INSCRIPTIONS POSSIBLES TOUTE L'ANNÉE										
Rendre certifiante votre offre de formation : créer une certification ou nouer un partenariat ?	7H	22 ET 23		25		15 ET 16*				16		
Produire l'étude d'opportunité et prouver la valeur d'usage - Option Accompagnement individuel	7H		5		16 ET 17*		1				9 ET 10	
Élaborer les référentiels et structurer en blocs de compétences	21H		9 AU 11,	10 ET	9		1 AU 3,	2 ET	7			

* Programmation prenant en compte les contraintes dues aux décalages horaires

Réservez vos dates de formation pour 2026



 EN PRÉSENTIEL	 EN DISTANCIEL	 MIXTE	DURÉE	JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
Rédiger le règlement de certification et le processus qualité - Option Accompagnement individuel			7H		18			21 Et 22*			28 Et 29			
Faire vivre sa certification professionnelle en vue de son renouvellement			7H	UNIQUEMENT EN INTRA, SUR DEMANDE										
Sélectionner, gérer et contrôler des partenaires habilités			10h30			16, 17 Et 19*			1, 2 Et 4			12 Au 14		
Titres professionnels du ministère du Travail : sécuriser l'agrément et l'habilitation			14H		10 Au 12				9 Et 10				23 Au 25*	
QUALITÉ EN FORMATION														
Obtenir la certification Qualiopi pour son organisme de formation			14H	UNIQUEMENT EN INTRA, SUR DEMANDE										
Qualiopi : se préparer aux audits de surveillance et de renouvellement			10h30	26, 27 Et 29*		26 Et 30			15 Au 17				17 Et 29	
Concevoir un scénario pédagogique « Qualiopi compatible »			7H			11 Et 12				6 Et 7*				3
Faire de Qualiopi un levier d'excellence opérationnelle pour son organisme			14H		16 Au 19			19 Et 20			14 Au 17*			14 Et 15
Qualiopi : respecter les exigences en matière de handicap			7H	UNIQUEMENT EN INTRA, SUR DEMANDE										
INGÉNIERIE PÉDAGOGIQUE														
Construire le cahier des charges d'une formation			7H	UNIQUEMENT EN INTRA, SUR DEMANDE										
Concevoir et évaluer une formation pour adultes			14H				7 Et 8					12 Et 13		
Animer une formation pour adultes			7H				9					14		
Les spécificités d'une formation à distance			7H	UNIQUEMENT EN INTRA, SUR DEMANDE										
Construire des parcours individualisés de formation			7H	UNIQUEMENT EN INTRA, SUR DEMANDE										
Concevoir un référentiel de formation à partir d'un référentiel de certification			10h30		11 Et 16				4, 5 Et 9*			1 Et 5		
Devenir tuteur en 2026			14H	UNIQUEMENT EN INTRA, SUR DEMANDE										
AFEST														
Choisir l'Afest comme modalité de formation			14H	UNIQUEMENT EN INTRA, SUR DEMANDE										
VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE (VAE)														
Marché de la VAE : maîtriser le nouveau cadre juridique et financier			7H				1 Et 2*						9 Et 10	
Les fondamentaux de l'accompagnement VAE			7H			19 Et 20*					21 Et 22			
Devenir accompagnateur VAE			14H	29 Et 30			14 Au 17*			6 Et 7			23 Au 26	
STRATÉGIES ET BUSINESS MODEL														
Modéliser l'évolution stratégique et commerciale de son activité formation			14H	UNIQUEMENT EN INTRA, SUR DEMANDE										
Développer les ventes de son organisme de formation grâce au marketing			14H	UNIQUEMENT EN INTRA, SUR DEMANDE										

* Programmation prenant en compte les contraintes dues aux décalages horaires

Retrouvez les programmes détaillés mis à jour en continu sur www.centre-info.fr



SE REPÉRER DANS LA FORMATION PROFESSIONNELLE : ACTEURS ET MESURES

Nous contacter

EN INTER

Tél. 01 55 93 91 83
contact.inter@centre-inffo.fr

EN INTRA

Tél. 01 55 93 08 00
contact.intra@centre-inffo.fr

Programme mis à jour en temps réel en fonction de l'actualité

Public

Toute personne souhaitant maîtriser les fondamentaux de la réglementation du système de la formation professionnelle en France

Prérequis

Aucun.

Moyens pédagogiques

- > Exposés suivis de questions-réponses
- > Travaux d'application individuels ou en sous-groupes : quiz, exercices à partir de fiches techniques, vidéos...
- > Accès en ligne aux ressources pédagogiques et documentaires

Intervenant

Un juriste-consultant, expert en droit et politiques de formation à Centre Inffo

Evaluation des acquis

Progression des participants évaluée par le formateur tout au long de la formation (test de positionnement, temps d'échanges, travaux pratiques, exercices d'entraînement...) et par un quiz d'évaluation des acquis en fin de formation.

Modalité de sanction

Remise d'une attestation de fin de formation

Incontournable, cette formation phare de Centre Inffo livre les fondamentaux du cadre juridique, administratif et financier du système de la formation, de l'apprentissage et de l'orientation.

Ce panorama complet des acteurs et des mesures donne tous les repères de base dont a besoin un professionnel du secteur pour situer son activité formation.

OBJECTIFS DE FORMATION

- Appréhender les principes de la réglementation de la formation professionnelle
- Différencier les rôles des acteurs de la formation, de l'apprentissage et de l'orientation et leurs modalités d'intervention
- Se repérer parmi les différents dispositifs d'accès à la formation

PROGRAMME

REPÈRES HISTORIQUES ET JURIDIQUES

- Champ de la formation professionnelle (initiale et continue).
- Sources et architecture financière après la réforme de 2018.

MISSIONS, FONCTIONNEMENT ET PÉRIMÈTRE D'INTERVENTION DES PRINCIPAUX ACTEURS DE LA FORMATION, DE L'APPRENTISSAGE ET DE L'ORIENTATION

- France compétences.
- Organismes paritaires : opérateurs de compétences et Transitions pro.
- Caisse des dépôts.
- Opérateurs du conseil en évolution professionnelle (CEP).
- Fonds d'assurance formation des travailleurs non-salariés.
- Régions, France travail, État, Europe.

MARCHE DE LA FORMATION ET DE L'APPRENTISSAGE

- Déclaration d'activité et conditions d'accès aux marchés de la formation et de l'apprentissage.
- Obligations juridiques du prestataire vis-à-vis de l'administration, du client, du financeur et du bénéficiaire.

- Modes de contractualisation et de facturation en matière de formation et d'apprentissage.
- Enjeux des certifications professionnelles et des blocs de compétences.
- Régulation par la qualité, la certification Qualiopi.

LES DISPOSITIFS D'ACCÈS A LA FORMATION

- Avant l'emploi, les mesures destinées aux jeunes : accompagnement, contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation et autres mesures d'insertion.
- Pendant l'emploi : plan de développement des compétences, période de reconversion, CPF de transition professionnelle.
- La formation des non-salariés, agents publics.
- Entre deux emplois : statut et rémunération des demandeurs d'emploi en formation, les aides à la formation.
- Zoom sur le compte personnel de formation et sur le conseil en évolution professionnelle.

🕒 21 heures

€ 2 095 € HT (TVA 20 %)
2 514 € TTC

CODE FORMATION FOR000064



ÊTRE À JOUR DE LA RÉGLEMENTATION DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE EN 2026

Face à une réglementation mouvante et complexe, la veille juridique devient incontournable pour tout professionnel du secteur de la formation professionnelle. Cette formation a pour objet de vous permettre de rester à jour sur toutes les nouvelles mesures réglementaires, législatives et jurisprudentielles pouvant impacter votre activité, tout en vous donnant les clés pour mettre en place votre propre veille juridique.

Nous contacter

EN INTER

Tél. 01 55 93 91 83
contact.inter@centre-inffo.fr

EN INTRA

Tél. 01 55 93 08 00
contact.intra@centre-inffo.fr

Programme mis à jour en temps réel en fonction de l'actualité

Public

Tout professionnel du secteur de la formation ayant besoin de connaître les nouveautés en matière de formation professionnelle

Prérequis

Exercer une fonction dans le secteur de la formation professionnelle ou avoir suivi la formation « Se repérer dans la formation professionnelle : acteurs et mesures »

Moyens pédagogiques

- > Exposés suivis de questions-réponses
- > Travaux d'application individuels ou en sous-groupes : quiz, exercices à partir de fiches techniques, vidéos...
- > Accès en ligne aux ressources pédagogiques et documentaires

Intervenant

Un juriste-consultant, expert en droit et politiques de formation à Centre Inffo

Modalités d'évaluation

Progression des participants évaluée par le formateur tout au long de la formation (test de positionnement, temps d'échanges, travaux pratiques, exercices d'entraînement...) et par un quiz d'évaluation des acquis en fin de formation.

Modalité de sanction

Remise d'une attestation de fin de formation

OBJECTIFS DE FORMATION

- Identifier les derniers textes juridiques ou d'ajustement dans le domaine de la formation et de l'apprentissage (décrets, ordonnances...)
- Mesurer les impacts des nouveautés réglementaires sur son activité de formation
- Identifier les principales sources de veille juridique en matière de formation

PROGRAMME

COMPRENDRE LA NOUVELLE ARCHITECTURE FINANCIÈRE 2026

- Le volet formation et apprentissage dans la loi de finances 2026.
- Budget prévisionnel de France compétences et sa répartition.
- Zoom sur les dépenses déductibles de la taxe d'apprentissage en 2026.
- Zoom sur le fonctionnement de la distribution de la taxe d'apprentissage à travers le nouveau portail « SOLTÉA ».

IDENTIFIER L'ACTUALITÉ DES ACTEURS DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

- France compétences et opérateurs de compétences face à la question du financement et de la gouvernance.
- Caisse des dépôts, opérateur de CEP, Transitions Pro face à la question de la régulation du financement des projets personnels.
- Organismes de formation et CFA face à l'actualité de Qualiopi et des certifications professionnelles.

IDENTIFIER L'ACTUALITÉ DES MESURES DE FORMATION PROFESSIONNELLE

- Les sources de veille juridique en fonction d'un segment de marché de la formation professionnelle.
- Actualité réglementaire et jurisprudentielle des dispositifs de formation : apprentissage, contrat de professionnalisation, CPF, projet de transition professionnelle, Pro-A, etc.
- Actualité jurisprudentielle de l'entretien professionnel : état des lieux des échéances, des sanctions, du contrôle.

🕒 7 heures

€ 995 € HT (TVA 20 %)
1 194 € TTC

CODE FORMATION : OR000186



Nous contacter

EN INTER

Tél. 01 55 93 91 83
contact.inter@centre-inffo.fr

EN INTRA

Tél. 01 55 93 08 00
contact.intra@centre-inffo.fr

Programme mis à jour en temps
réel en fonction de l'actualité

Public

Toute personne en charge de la
rémunération des stagiaires de
la formation professionnelle en
Région

Prérequis

Exercer une fonction dans
le secteur de la formation
professionnelle

Moyens pédagogiques

- > Exposés suivis de questions-réponses
- > Travaux d'application individuels ou en sous-groupes : quiz, exercices à partir de fiches techniques, vidéos...
- > Accès en ligne aux ressources pédagogiques et documentaires

Intervenant

Un juriste-consultant, expert en
droit et politiques de formation à
Centre Inffo

Modalités d'évaluation

Progression des participants
évaluée par le formateur tout
au long de la formation (test de
positionnement, temps d'échanges,
travaux pratiques, exercices
d'entraînement...) et par un quiz
d'évaluation des acquis en fin de
formation.

Modalité de sanction

Remise d'une attestation
de fin de formation

CODE FORMATION FOR000575

RÉGIONS : SÉCURISEZ LA RÉMUNÉRATION DES STAGIAIRES DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Destinée aux équipes responsables de la rémunération des stagiaires en formation professionnelle en région, cette formation propose une vision globale du cadre juridique. Elle explicite le rôle et les responsabilités de la Région tout en mettant en avant les éléments essentiels à maîtriser. C'est l'opportunité de prendre du recul pour une gestion éclairée de la rémunération des stagiaires.

OBJECTIFS DE FORMATION

- Acquérir les connaissances juridiques liées à la mise en œuvre de la paie des stagiaires de la formation professionnelle
- Maîtriser la réglementation en vigueur
- Distinguer les éléments variables : absences pour événements, pour raisons de santé

PROGRAMME

CONTEXTE DE LA RÉMUNÉRATION DES STAGIAIRES DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

- Enjeu de la rémunération des stagiaires de la formation professionnelle
- Investissement régional relatif à la rémunération des stagiaires de la formation professionnelle

CADRE LÉGAL ET RÉGLEMENTAIRE DE LA RÉMUNÉRATION DES STAGIAIRES DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

- Bénéficiaires de la rémunération des stagiaires de la formation professionnelle
- Obligations légales des régions
- Sources de documentation et la veille juridique
- Démarches administratives à réaliser par le prestataire de formation

CONTOURS DE LA RÉMUNÉRATION DES STAGIAIRES DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

- Préparation et calcul des éléments de rémunération
- Barèmes de rémunération des stagiaires de la formation professionnelle
- Frais annexes à la rémunération
- Majoration pour publics vulnérables
- Cumul avec une autre rémunération
- Acomptes

PROTECTION SOCIALE DES STAGIAIRES DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

- Formalités
- Affiliation
- Risques couverts

DIFFÉRENTES SITUATIONS DES STAGIAIRES DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

- Cas des stagiaires de nationalité étrangère (hors Europe) souhaitant intégrer une formation financée par la Région
- Cas des personnes en arrêt (maladie, arrêt de travail, maladie professionnelle) souhaitant intégrer une formation financée par la Région
- Complémentarité de la rémunération des stagiaires avec d'autres revenus (RSA, retraite, salaire, allocations autres), etc.



RESPECTER LES OBLIGATIONS D'UN ORGANISME DE FORMATION

Inventaire complet des règles de fonctionnement d'un organisme de formation, cette formation apporte les éclairages opérationnels pour sécuriser sa documentation, ses pratiques, sa gestion et son fonctionnement, tant administratifs, financiers que contractuels. Une session essentielle pour respecter les obligations réglementaires vis-à-vis de l'administration, du client, du stagiaire, des formateurs et des organismes financeurs.

Nous contacter

EN INTER

Tél. 01 55 93 91 83
contact.inter@centre-info.fr

EN INTRA

Tél. 01 55 93 08 00
contact.intra@centre-info.fr

Programme mis à jour en temps réel en fonction de l'actualité

Public

Tout professionnel du secteur de la formation concerné par la gestion d'un organisme de formation

Prérequis

Exercer une fonction dans le secteur de la formation professionnelle ou avoir suivi la formation « Se repérer dans la formation professionnelle : acteurs et mesures »

Moyens pédagogiques

- > Exposés suivis de questions-réponses
- > Travaux d'application individuels ou en sous-groupes : quiz, exercices à partir de fiches techniques, vidéos...
- > Accès en ligne aux ressources pédagogiques et documentaires

Intervenant

Un juriste-consultant, expert en droit et politiques de formation à Centre Inffo

Modalités d'évaluation

Progression des participants évaluée par le formateur tout au long de la formation (test de positionnement, temps d'échanges, travaux pratiques, exercices d'entraînement...) et par un quiz d'évaluation des acquis en fin de formation.

Modalité de sanction

Remise d'une attestation de fin de formation

OBJECTIFS DE FORMATION

- Identifier toutes les règles de fonctionnement d'un organisme de formation
- Mesurer le risque de sanction en cas de manquement à ses obligations vis-à-vis de l'administration, du client, du stagiaire, d'un formateur ou d'un organisme financeur
- Mettre ses documents administratifs, financiers et contractuels en adéquation avec la réglementation des organismes de formation

PROGRAMME

RESPECTER LES OBLIGATIONS VIS-À-VIS DE L'ADMINISTRATION

- Déclaration d'activité : personnes assujetties, formalités administratives, modification, annulation et caducité.
- Obligations comptables : plan comptable adapté, commissaire aux comptes, situation au regard de la TVA, bilan pédagogique et financier.
- Contrôle administratif et financier.

RESPECTER LES OBLIGATIONS VIS-À-VIS DU CLIENT

- Règles en matière de publicité.
- Rôle des CGV et du bulletin d'inscription.
- Clauses et modalités contractuelles : bon de commande, devis approuvé, convention, contrat, avenants, CGU de la Caisse des dépôts...
- Règles du Code de la consommation en cas d'achat de formation par un particulier.
- Annulation ou inexécution totale ou partielle de la formation : les conséquences en matière de facturation et de paiement.

RESPECTER LES OBLIGATIONS VIS-À-VIS DES STAGIAIRES

- Obligations d'information des stagiaires.
- Informations pouvant être demandées aux stagiaires.
- Respect des règles du Code de la consommation en cas d'achat de formation par un particulier.
- Protection des données personnelles des stagiaires et apprentis.
- Règlement intérieur.

RESPECTER LES OBLIGATIONS INHERENTES A SON MARCHÉ

- L'usage de la certification Qualiopi.
- L'usage des certifications enregistrées au RNCP ou au RS.
- Les sujétions spécifiques du CFA.

RESPECTER LES OBLIGATIONS VIS-À-VIS DES FINANCEURS

- Modalités de paiement par dispositif et pièces justificatives exigées.
- Notion de contrôle de service fait.

🕒 14 heures

€ 1 595 € HT (TVA 20 %)
1 914€ TTC

CODE FORMATION : FOR000189



BILAN PÉDAGOGIQUE ET FINANCIER (BPF) : RENSEIGNER LE FORMULAIRE 2026

Nouveaux dispositifs, nouveaux financements, déclaration des formations distancielles, entrée de l'apprentissage dans le champ de la formation professionnelle... autant de nouveautés induites notamment par la réforme de la formation qui ont nécessité un toilettage du bilan pédagogique et financier (BPF). Cette formation vous permettra d'intégrer ces nouveautés et de renseigner le formulaire 2026 dans le respect de la réglementation.

Nous contacter

EN INTER

Tél. 01 55 93 91 83
contact.inter@centre-inffo.fr

EN INTRA

Tél. 01 55 93 08 00
contact.intra@centre-inffo.fr

Programme mis à jour en temps
réel en fonction de l'actualité

Public

Tout professionnel du secteur
de la formation, chargé
de renseigner ou d'exploiter
les données d'un BPF

Prérequis

Exercer une fonction dans
le secteur de la formation
professionnelle ou avoir suivi
la formation « Se repérer dans
la formation professionnelle :
acteurs et mesures »

Moyens pédagogiques

- > Exposés suivis de questions-réponses
- > Travaux d'application individuels ou en sous-groupes : quiz, exercices à partir de fiches techniques, vidéos...
- > Accès en ligne aux ressources pédagogiques et documentaires

Intervenant

Un juriste-consultant, expert en
droit et politiques de formation à
Centre Inffo

Modalités d'évaluation

Progression des participants
évaluée par le formateur tout
au long de la formation (test
de positionnement, temps
d'échanges, travaux pratiques,
exercices d'entraînement...) et par
un quiz d'évaluation des acquis en
fin de formation.

Modalité de sanction

Remise d'une attestation
de fin de formation

OBJECTIFS DE FORMATION

- Renseigner le bilan pédagogique et financier (BPF) de son organisme de formation
- Vérifier la cohérence pédagogique et financière de son activité de formation au regard des exigences de l'administration

PROGRAMME

S'APPROPRIER LES ENJEUX DU FORMULAIRE

- Personnes assujetties, éléments à déclarer ou non...
- Logique et finalité des données à renseigner.
- Calendrier et modalités de dépôt auprès de la Dreets.
- Traitement de la sous-traitance dans le BPF.

IDENTIFIER SANS ERREUR LES PRODUITS FINANCIERS DE L'ORGANISME DE FORMATION

- Produits: entreprises, opérateurs de compétences (logique par dispositifs), autres organismes financeurs.
- Autres produits de formation (fonds et subventions publiques).

RENSEIGNER LES CHARGES DE L'ORGANISME DE FORMATION

- Charges « en lien avec l'activité de formation » (notions).
- Salaires des formateurs – achats de prestations de formation – honoraires.

RECENSER L'ACTIVITE PEDAGOGIQUE

- Formateurs (nombre/heures de formation dispensées).
- Types de stagiaires de l'organisme, traitement de la FOAD.

🕒 7 heures

€ 995 € HT (TVA 20 %)
1 194 € TTC

CODE FORMATION FOR000188



Nous contacter

EN INTER

Tél. 01 55 93 91 83
contact.inter@centre-info.fr

EN INTRA

Tél. 01 55 93 08 00
contact.intra@centre-info.fr

Programme mis à jour en temps
réel en fonction de l'actualité

Public

Tout professionnel du secteur
de la formation concerné
par la gestion d'un organisme
de formation

Prérequis

Exercer une fonction dans
le secteur de la formation
professionnelle ou avoir suivi la
formation « Se repérer dans la
formation professionnelle : acteurs
et mesures »

Moyens pédagogiques

- > Exposés suivis de questions-réponses
- > Travaux d'application individuels ou en sous-groupes : quiz, exercices à partir de fiches techniques, vidéos...
- > Accès en ligne aux ressources pédagogiques et documentaires

Intervenant

Un juriste-consultant, expert en
droit et politiques de formation à
Centre Inffo

Modalités d'évaluation

Progression des participants
évaluée par le formateur tout
au long de la formation (test de
positionnement, temps d'échanges,
travaux pratiques, exercices
d'entraînement...) et par un quiz
d'évaluation des acquis en fin de
formation.

Modalité de sanction

Remise d'une attestation
de fin de formation

SÉCURISER LE RECOURS AUX FORMATEURS : CONTRAT DE TRAVAIL, SOUS-TRAITANCE, PORTAGE SALARIAL...

Quel statut choisir pour recruter un formateur ? Le formateur occasionnel est-il nécessairement un salarié ? Quels sont les risques du recours à la sous-traitance ou au formateur indépendant ? C'est à l'ensemble de ces questions que se propose de répondre cette formation. Sera abordé l'ensemble des modalités contractuelles avec leurs points de vigilance et des exemples de clauses. Une formation indispensable pour gérer sa politique de recrutement des formateurs et enseignants tout en prévenant le contentieux.

OBJECTIFS DE FORMATION

- Identifier les différents cas de recours possibles à un formateur
- Choisir le contrat adapté
- Mesurer les risques de requalification et adopter les bonnes pratiques pour prévenir les contentieux

PROGRAMME

IDENTIFIER LES CONDITIONS REQUISES POUR EXERCER LE MÉTIER DE FORMATEUR

- Justification de l'adéquation des titres et qualités du formateur avec le domaine concerné.
- Vérification des règles d'incompatibilité (condamnation pénale, cumul emploi salarié & activité).
- Information des apprenants sur les qualités et titres du formateur.
- Contrôle administratif et financier en dehors de la qualité pédagogique et sanctions possibles.
- Contrôle pédagogique en matière d'apprentissage pour les diplômés de l'État.
- Points de vigilance concernant le formateur dans le référentiel « Qualiopi ».

SÉCURISER LE RECOURS A UN FORMATEUR INTERNE

- Conditions de recours au contrat à durée indéterminée intermittent – CDII.
- Cas de recours au CDD ou au CDD d'usage.
- Champ d'application de la convention collective nationale des organismes de formation du 10 juin 1988.

- Clarification des notions de « formateur occasionnel », de « chargé d'enseignement vacataire (CEV) », d'« enseignant ou intervenant vacataire », de « vacataire du réseau consulaire », de « formateur bénévole ».

SÉCURISER LE RECOURS A UN FORMATEUR EXTERNE

- Définition européenne et française de la sous-traitance.
- Règles juridiques régissant la « sous-traitance » des actions de formation notamment avec des auto-entrepreneurs et intervenants dits « indépendants ».
- Bonnes pratiques à observer pour éviter tout redressement en cas de contrôle (Urssaf ou Dreets) ou de condamnation en cas de contentieux avec le formateur.
- Risque de requalification de la relation de travail : exemple de jurisprudence.
- Enjeux de la sous-traitance en matière de déclaration d'activité, TVA, comptabilité, BPF, Qualiopi...
- Alternatives à la sous-traitance : mise à disposition de personnel, portage salarial...

🕒 14 heures

€ 1 595 € HT (TVA 20 %)
1 914€ TTC

CODE FORMATION FOR000187



SOUS-TRAITANCE EN FORMATION PROFESSIONNELLE : SECURISER SES PRATIQUES

Nous contacter

EN INTER

Tél. 01 55 93 91 83

contact.inter@centre-inffo.fr

EN INTRA

Tél. 01 55 93 08 00

contact.intra@centre-inffo.fr

Programme mis à jour en temps
réel en fonction de l'actualité

Public

Tout professionnel du secteur
de la formation concerné
par la gestion d'un organisme
de formation

Prérequis

Exercer une fonction dans
le secteur de la formation
professionnelle ou avoir suivi la
formation « Se repérer dans la
formation professionnelle : acteurs
et mesures »

Moyens pédagogiques

- > Exposés suivis de questions-réponses
- > Travaux d'application individuels ou en sous-groupes : quiz, exercices à partir de fiches techniques, vidéos...
- > Accès en ligne aux ressources pédagogiques et documentaires

Intervenant

Un juriste-consultant, expert en
droit et politiques de formation à
Centre Inffo

Modalités d'évaluation

Progression des participants
évaluée par le formateur tout
au long de la formation (test de
positionnement, temps d'échanges,
travaux pratiques, exercices
d'entraînement...) et par un quiz
d'évaluation des acquis en fin de
formation.

Modalité de sanction

Remise d'une attestation
de fin de formation

Décryptez la sous-traitance dans la formation professionnelle ! La loi du 22 décembre 2022 et son décret d'application encadrent cette pratique pour les formations éligibles au CPF. Au-delà, le secteur de la formation tout entier y a recours. Avec cette nouvelle formation, Centre Inffo vous donne les clés pour une compréhension approfondie et des démarches sécurisées que vous soyez donneur d'ordre ou sous-traitant.

OBJECTIFS DE FORMATION

- Identifier de manière précise les différentes parties impliquées dans le processus de sous-traitance, en comprenant leurs rôles et responsabilités respectifs
- Maîtriser les règles entourant la négociation, la conclusion et la fin du contrat de sous-traitance et rédiger un contrat-type de sous-traitance
- Concevoir la « check-list » du sous-traitant et celle du donneur d'ordre
- Identifier d'autres formes de partenariat liés à la formation professionnelle

PROGRAMME

IDENTIFIER UNE RELATION DE SOUS-TRAITANCE ET SES CONSÉQUENCES EN MATIÈRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE

- Définition de la sous-traitance selon la loi de 1975.
- Acteurs de la sous-traitance : maître d'ouvrage, donneur d'ordre, sous-traitant.
- Différenciation entre sous-traitance et autres modalités contractuelles en matière de formation professionnelle.
- Les critères permettant de qualifier une relation de sous-traitance dans le champ de la formation professionnelle.

MAÎTRISER LA CONCLUSION D'UN CONTRAT DE SOUS-TRAITANCE

- Identification des mentions indispensables dans un contrat de sous-traitance pour se prémunir contre la requalification en contrat de travail.
- Intégration de mentions complémentaires utiles : exclusivité, RGPD, propriété intellectuelle....
- Les risques de contentieux : vis-à-vis du sous-traitant, vis-à-vis de l'Urssaf...

GERER LES OBLIGATIONS EN MATIÈRE DE SOUS-TRAITANCE VIS-A-VIS DES FINANCEURS

- L'appréciation du référentiel Qualiopi en cas de sous-traitance.
- Sous-traitance dans le cadre de l'apprentissage : conventions de délégation d'enseignement, unité de formation par apprentissage.
- Sous-traitance dans le cadre de la commande publique (Etat, Région, France travail, Collectivités).
- Sous-traitance dans le cadre du compte personnel de formation (CPF)

CODE FORMATION FOR000510



CARTOGRAPHIER LA NOUVELLE INGÉNIERIE FINANCIÈRE EN FORMATION

Nous contacter

EN INTER

Tél. 01 55 93 91 83
contact.inter@centre-inffo.fr

EN INTRA

Tél. 01 55 93 08 00
contact.intra@centre-inffo.fr

Programme mis à jour en temps réel en fonction de l'actualité

Public

Tout professionnel du secteur de la formation exerçant en organisme de formation, CFA, entreprise, opérateur de compétences, opérateur CEP, cabinet de conseil ou d'expertise comptable...

Prérequis

Exercer une fonction dans le secteur de la formation professionnelle ou avoir suivi la formation « Se repérer dans la formation professionnelle : acteurs et mesures »

Moyens pédagogiques

- > Exposés suivis de questions-réponses
- > Travaux d'application individuels ou en sous-groupes : quiz, exercices à partir de fiches techniques, vidéos...
- > Accès en ligne aux ressources pédagogiques et documentaires

Intervenant

Un juriste-consultant, expert en droit et politiques de formation à Centre Inffo

Modalités d'évaluation

Progression des participants évaluée par le formateur tout au long de la formation (test de positionnement, temps d'échanges, travaux pratiques, exercices d'entraînement...) et par un quiz d'évaluation des acquis en fin de formation.

Modalité de sanction

Remise d'une attestation de fin de formation

En formation, on appelle ingénierie financière, la recherche du montage le plus adapté au statut et à la situation d'une personne, pour la prise en charge financière de la formation qu'elle s'apprête à suivre. Cette formation a pour ambition de décomplexifier cette étape qui peut paraître fastidieuse. A travers des études de cas réelles ou fictives, vous comprendrez l'articulation des dispositifs de formation en fonction des financeurs et du statut des bénéficiaires ; vous expérimenterez une véritable méthodologie pour chiffrer la prise en charge d'un parcours de formation.

OBJECTIFS DE FORMATION

- Identifier les sources de financement de la formation professionnelle
- Qualifier un projet de formation en vue de trouver le bon financement
- Savoir chiffrer un projet de formation en tenant compte des contraintes des financeurs

PROGRAMME

IDENTIFIER LES SOURCES DE FINANCEMENT DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

- Nouvelle maquette financière : montant des enveloppes par dispositif.
- Opco, association Transitions Pro, Caisse des dépôts : les dispositifs gérés et leurs articulations sur les territoires.
- Région, France Travail, État, Europe : les politiques menées et leur coordination sur les territoires.

QUALIFIER UN PROJET DE FORMATION EN VUE DE TROUVER LE BON FINANCEMENT

- Concomitance entre la construction du projet professionnel et le parcours de formation associé.
- Détermination du statut de l'actif au moment de la recherche de financement.
- Agencement et articulation des dispositifs mobilisables, des financements et des financeurs potentiels par public et par type de projet.

SAVOIR CHIFFRER UN PROJET DE FORMATION EN TENANT COMPTE DES CONTRAINTES DES FINANCEURS

- Montant de prise en charge et modalité de paiement par financeur et par dispositif.
- Prise en compte par le financeur de la situation de la personne et de ses contraintes.
- Prise en compte des risques d'abandon ou de rupture.

🕒 14 heures

€ 1 595 € HT (TVA 20 %)
1 914€ TTC

CODE FORMATION FOR000305



Nous contacter

EN INTER

Tél. 01 55 93 91 83
contact.inter@centre-inffo.fr

EN INTRA

Tél. 01 55 93 08 00
contact.intra@centre-inffo.fr

Programme mis à jour en temps
réel en fonction de l'actualité

Public

Tout professionnel de la formation
concerné par le marché du CPF :
organisme de formation, entreprise,
opérateur de compétences, opérateur
CEP...

Prérequis

Exercer une fonction dans le secteur
de la formation professionnelle ou
avoir suivi la formation « Se repérer
dans la formation professionnelle :
acteurs et mesures »

Moyens pédagogiques

- > Exposés suivis de questions-réponses
- > Travaux d'application individuels ou en sous-groupes : quiz, exercices à partir de fiches techniques, vidéos...
- > Accès en ligne aux ressources pédagogiques et documentaires

Intervenant

Un juriste-consultant, expert
en droit et politiques de formation
à Centre Inffo

Modalités d'évaluation

Progression des participants évaluée
par le formateur tout au long de la
formation (test de positionnement,
temps d'échanges, travaux pratiques,
exercices d'entraînement...) et par un
quiz d'évaluation des acquis en fin de
formation.

Modalité de sanction

Remise d'une attestation
de fin de formation

CPF : SÉCURISER LE RÉFÉRENCEMENT, LA VENTE ET LA RÉALISATION DE VOS FORMATIONS

Le succès du CPF (compte personnel de formation) a développé un marché grand public aussi appelé BtoC (Business to consumer). Mais ce succès attise la convoitise et provoque des fraudes et tentatives d'abus. C'est pourquoi le dispositif de régulation de l'offre sur la plateforme se renforce. Au-delà du cadre législatif et réglementaire, le cadre technique et contractuel est en constante évolution. Pour vous permettre de vous l'approprier, cette formation se veut à la fois juridique et pratique. Une formation indispensable pour sécuriser le référencement, la publicité, la vente, la réalisation de vos formations... et prévenir le contentieux.

OBJECTIFS DE FORMATION

- Identifier les conditions de référencement en tenant compte des évolutions techniques de la plateforme
- Connaître les règles en matière de démarchage et de publicité
- Gérer les dossiers de formation et la facturation
- Prévenir le contrôle et les contentieux

PROGRAMME

SE RÉFÉRENCER DANS L'ESPACE DES ORGANISMES DE FORMATION (EDOF)

- Conditions réglementaires d'éligibilité liées à l'organisme de formation et à la formation référencée
- Zoom sur les formations éligibles non certifiantes : permis de conduire, Acre, bilan de compétences
- Zoom sur l'enjeu de la certification professionnelle (RNCP-RS) : stratégies patrimoniales ou partenariales
- Saisie dans la partie « Catalogue » de votre espace EDOF, étape par étape

RÉSPECTER SES OBLIGATIONS VIS-À-VIS DU CLIENT

- Règles en matière de démarchage, de publicité et d'information sur le CPF
- Fixation du prix, ajustement et remise commerciale
- Engagements contractuels vis-à-vis du stagiaire et résolution des litiges
- Obligations concernant le passage des examens, concours ou évaluations

GERER ET FACTURER UN DOSSIER DE FORMATION

- Traitement d'une demande d'inscription. Déclaration de l'entrée/sortie en formation et du service fait
- Cas d'annulation de la formation, de non-présentation du stagiaire ou d'interruption de la formation
- Facturation et paiement

PRÉVENIR LE CONTRÔLE DE LA CAISSE DES DÉPÔTS

- Engagements contractuels vis-à-vis de la Caisse des dépôts
- Les obligations en matière de sous-traitance et les modalités de calcul pour apprécier le plafond des 80 % du chiffre d'affaires
- Pièces justificatives à conserver
- Procédure et modalité du contrôle de service fait
- Sanctions encourues et risques de contentieux

CODE FORMATION FOR000306



Nous contacter

EN INTER

Tél. 01 55 93 91 83
contact.inter@centre-info.fr

EN INTRA

Tél. 01 55 93 08 00
contact.intra@centre-info.fr

Programme mis à jour en temps
réel en fonction de l'actualité

Public

Responsables formation
en entreprise, chargés du
développement des compétences ou
des ressources humaines

Prérequis

Exercer une fonction en lien avec
la formation professionnelle en
entreprise

Moyens pédagogiques

- > Exposés suivis de questions-réponses
- > Travaux d'application individuels ou en sous-groupes : quiz, exercices à partir de fiches techniques, vidéos...
- > Accès en ligne aux ressources pédagogiques et documentaires

Intervenant

Un juriste-consultant, expert
en droit et politiques de formation
à Centre Inffo

Modalités d'évaluation

Progression des participants évaluée
par le formateur tout au long de la
formation (test de positionnement,
temps d'échanges, travaux pratiques,
exercices d'entraînement...) et par un
quiz d'évaluation des acquis en fin de
formation.

Modalité de sanction

Remise d'une attestation
de fin de formation

SÉCURISER LA FORMATION DANS L'ENTREPRISE : DU RESPECT DES OBLIGATIONS SOCIALES À L'OPTIMISATION DU BUDGET

La formation est une fonction stratégique de développement des ressources humaines. Maîtriser le cadre juridique et financier permet de mieux mesurer les enjeux, les opportunités mais aussi les risques pour l'employeur. Que ce soit pour réactualiser vos connaissances techniques ou pour vous professionnaliser dans le cadre d'une prise de poste, cette formation vous permettra de sécuriser vos pratiques à la lumière des obligations sociales qui pèsent sur les employeurs tout en identifiant les outils et modes de financement possibles pour optimiser votre budget formation.

OBJECTIFS DE FORMATION

- Connaître les obligations en matière de développement des compétences
- Identifier les leviers d'action permettant d'optimiser et rentabiliser le budget formation

PROGRAMME

IDENTIFIER LES SOURCES DE FINANCEMENT DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

- Nouvelle maquette financière : montant des enveloppes par dispositif.
- Opcv, association Transitions Pro, Caisse des dépôts : les dispositifs gérés et leurs articulations sur les territoires.
- Région, France Travail, État, Europe : les politiques menées et leur coordination sur les territoires.

QUALIFIER UN PROJET DE FORMATION EN VUE DE TROUVER LE BON FINANCEMENT

- Concomitance entre la construction du projet professionnel et le parcours de formation associé.
- Détermination du statut de l'actif au moment de la recherche de financement.
- Agencement et articulation des dispositifs mobilisables, des financements et des financeurs potentiels par public et par type de projet.

SAVOIR CHIFFRER UN PROJET DE FORMATION EN TENANT COMPTE DES CONTRAINTES DES FINANCEURS

- Montant de prise en charge et modalité de paiement par financeur et par dispositif.
- Prise en compte par le financeur de la situation de la personne et de ses contraintes.
- Prise en compte des risques d'abandon ou de rupture.

CODE FORMATION FOR000305



CRÉER, GÉRER ET DÉVELOPPER SON CFA : OBLIGATIONS, FINANCEMENTS, STRATÉGIES PARTENARIALES

Nous contacter

EN INTER

Tél. 01 55 93 91 83
contact.inter@centre-inffo.fr

EN INTRA

Tél. 01 55 93 08 00
contact.intra@centre-inffo.fr

Programme mis à jour en temps
réel en fonction de l'actualité

Public

Tout professionnel impliqué dans un projet de création, de gestion ou de développement d'un CFA : entreprise, CFA/organisme de formation, organisme accompagnateur (opérateur de compétences, cabinet de conseil...)...

Prérequis

Exercer une fonction dans le secteur de la formation professionnelle ou avoir suivi la formation « Se repérer dans la formation professionnelle : acteurs et mesures »

Moyens pédagogiques

- > Exposés suivis de questions-réponses
- > Travaux d'application individuels ou en sous-groupes : quiz, exercices à partir de fiches techniques, vidéos...
- > Accès en ligne aux ressources pédagogiques et documentaires

Intervenant

Un juriste-consultant, expert en droit et politiques de formation à Centre Inffo

Modalités d'évaluation

Progression des participants évaluée par le formateur tout au long de la formation (test de positionnement, temps d'échanges, travaux pratiques, exercices d'entraînement...) et par un quiz d'évaluation des acquis en fin de formation.

Modalité de sanction

Remise d'une attestation de fin de formation

Inventaire complet des règles de création et de fonctionnement d'un CFA, cette formation vous donne toutes les clés pour créer et développer votre activité d'apprentissage. Que vous exerciez dans un CFA « historique », dans un organisme de formation ou dans une entreprise, elle vous permettra de sécuriser votre stratégie partenariale en matière de délégation des enseignements de développement, d'identifier les possibilités de financement, de partenariats et de délégation de formation, mais aussi de valider ou de revisiter vos documents, tant administratifs que contractuels dans le cadre de la certification « Qualiopi ».

OBJECTIFS DE FORMATION

- Identifier les différents types de structuration d'un CFA
- Connaître les obligations d'un CFA et ses missions d'intérêt général
- Comprendre le cadre juridique, administratif et financier du marché de l'apprentissage
- Identifier les leviers permettant de sécuriser sa stratégie partenariale en matière de certification et de délégation des enseignements

PROGRAMME

IDENTIFIER LES DIFFÉRENTS SCENARIIS DE STRUCTURATION D'UN CFA

- Du dimensionnement théorique du CFA au business model : les questions à se poser.
- Formalités administratives pour ouvrir un CFA : les différentes hypothèses.
- Zoom sur l'opportunité de créer un CFA d'entreprise.
- Délégation des enseignements : UFA ou délégation, modalités contractuelles, impact sur la responsabilité du CFA, impact sur la déclaration d'activité et la certification Qualiopi.

RESPECTER LES OBLIGATIONS DE FONCTIONNEMENT D'UN CFA

- Vis-à-vis de l'entreprise cliente : publicité, CGV, convention de formation.
- Vis-à-vis de l'Opco ou du financeur public (CNFPT ou ANFH) : formalités liées au dépôt du contrat, modalités et niveaux de prise en charge.
- Vis-à-vis de l'apprenti : positionnement, citoyenneté, accompagnement, règlement intérieur, écologie, handicap, mobilité.

- Vis-à-vis du personnel enseignant : mode de contractualisation et statut.
- Vis-à-vis de l'administration et de France compétences : comptabilité, TVA, bilan pédagogique et financier...

DÉVELOPPER ET CHERCHER DES FINANCEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

- Qualiopi : de l'obligation d'être certifié à la démarche qualité comme levier de performance et de développement.
- Certifications professionnelles : opportunités d'enregistrement et stratégies patrimoniales ou partenariales.
- Optimisation du financement : taxe d'apprentissage, investissements, majoration des niveaux de prise en charge, appels à projet, co-financement par l'employeur...

🕒 14 heures

€ 1 595 € HT (TVA 20 %)
1 914€ TTC

CODE FORMATION FOR000194



Nous contacter

EN INTER

Tél. 01 55 93 91 83
contact.inter@centre-info.fr

EN INTRA

Tél. 01 55 93 08 00
contact.intra@centre-info.fr

Programme mis à jour en temps
réel en fonction de l'actualité

Public

Tout professionnel de CFA (directeurs, responsables administratifs et financiers, conseillers formation) et des OPCO intervenant dans la contractualisation et la facturation des formations par apprentissage.

Prérequis

Exercer une fonction dans le secteur de la formation professionnelle ou avoir suivi la formation « Se repérer dans la formation professionnelle : acteurs et mesures ».

Moyens pédagogiques

- Exposés suivis de questions-réponses
- Travaux d'application individuels ou en sous-groupes : quiz, cas pratiques...
- Accès en ligne aux ressources pédagogiques et documentaires

Intervenant

Un juriste-consultant, expert en droit et politiques de formation à Centre Inffo

Modalités d'évaluation

Progression des participants évaluée par le formateur tout au long de la formation (test de positionnement, temps d'échanges, travaux pratiques, exercices d'entraînement...) et par un quiz d'évaluation des acquis en fin de formation.

Modalité de sanction

Remise d'une attestation
de fin de formation

FINANCEMENT DE L'APPRENTISSAGE EN 2026 : MAÎTRISER LES NOUVELLES RÈGLES ET SÉCURISER LES RESSOURCES DE VOTRE CFA

Les évolutions réglementaires de 2025 transforment profondément le financement de l'apprentissage : proratisation journalière, participation obligatoire des employeurs, nouvel échéancier, modulation des niveaux de prise en charge (NPEC)...

Les questions sont nombreuses : comment intégrer ces évolutions dans vos conventions de formation ? Quels impacts sur vos relations avec les OPCO, les employeurs et les financeurs publics ? Comment sécuriser la trésorerie de votre CFA ?

Centre Inffo vous propose une formation 100 % dédiée à la compréhension et à la mise en œuvre de ces nouvelles règles afin d'optimiser et de garantir vos financements.

OBJECTIFS DE FORMATION

- Comprendre les nouvelles règles applicables en matière de financement de l'apprentissage.
- Identifier le calendrier de paiement et ses échéances.
- Calculer une proratisation en fonction des situations rencontrées.
- Appliquer correctement les nouvelles règles en matière de financement de l'apprentissage.

PROGRAMME

MAÎTRISER LES ÉVOLUTIONS RÉGLEMENTAIRES POUR LES CONTRATS CONCLUS À PARTIR DU 1^{ER} JUILLET 2025

- Proratisation journalière.
- Nouvel échéancier de versement.
- Participation obligatoire des entreprises pour les contrats de niveaux 6 et 7.
- Minoration du financement en cas d'enseignements à distance.

INTÉGRER LES NOUVEAUTÉS RÉGLEMENTAIRES DANS SA RELATION AVEC LES OPCO ET LES ENTREPRISES

- Clauses financières dans la convention de formation : reste à charge, frais annexes, clauses de dédommagement.
- Gestion des majorations, minorations, trop-perçus et pièces justificatives de facturation.
- Dépôt du contrat, rôle des OPCO et contrôles.

INTÉGRER LES CAS D'USAGE

- Calcul du montant des NPEC en fonction de cas particuliers.
- Gestion de la facturation de la participation obligatoire (contrats de niveaux 6 et 7).
- Identification des cas d'exonération de la minoration des NPEC pour les enseignements à distance.
- Gestion des cas particuliers : rupture anticipée, nouveau contrat...

ANTICIPER LES ÉVOLUTIONS DE 2026 ET L'AVENIR DES NPEC

- Vers une nouvelle méthode de fixation des NPEC par les branches professionnelles.
- Vers un NPEC unique par certification : de 800 000 à 3 500 NPEC.
- Le plafonnement des NPEC et les bonifications de l'État.

7 heures

995 € HT (TVA 20 %)
1 194 TTC

CODE FORMATION FOR000195



SÉCURISER LE CONTRAT D'APPRENTISSAGE CONCLUSION, RÉMUNÉRATION, DURÉE, RUPTURES, AIDES FINANCIÈRES...

Nous contacter

EN INTER

Tél. 01 55 93 91 83
contact.inter@centre-inffo.fr

EN INTRA

Tél. 01 55 93 08 00
contact.intra@centre-inffo.fr

Programme mis à jour en temps
réel en fonction de l'actualité

Public

Tout professionnel du secteur de la formation amené à renseigner, gérer un contrat d'apprentissage ou à accompagner l'employeur ou l'apprenti dans cette tâche (cabinet comptable, CFA, chambre consulaire, Opco...)

Prérequis

Exercer une fonction dans le secteur de la formation professionnelle ou avoir suivi la formation « Se repérer dans la formation professionnelle : acteurs et mesures ».

Moyens pédagogiques

- > Exposés suivis de questions-réponses
- > Travaux d'application individuels ou en sous-groupes : quiz, exercices à partir de fiches techniques, vidéos...
- > Accès en ligne aux ressources pédagogiques et documentaires

Intervenant

Un juriste-consultant, expert en droit et politiques de formation à Centre Inffo

Modalités d'évaluation

Progression des participants évaluée par le formateur tout au long de la formation (test de positionnement, temps d'échanges, travaux pratiques, exercices d'entraînement...) et par un quiz d'évaluation des acquis en fin de formation.

Modalité de sanction

Remise d'une attestation de fin de formation

Toutes les subtilités juridiques du contrat d'apprentissage sont décryptées : conditions de signature, durée du contrat, statut de l'apprenti, rémunération, rupture et financement... Cette formation opérationnelle permet non seulement de renseigner en toute sécurité le formulaire Cerfa mais aussi de répondre aux principales questions juridiques et pratiques posées sur ce contrat en alternance, notamment par les entreprises, les CFA, les cabinets comptables, les Opco...

OBJECTIFS DE FORMATION

- Savoir renseigner le formulaire Cerfa en appliquant les règles liées à la conclusion et aux modifications du contrat d'apprentissage
- Fixer le bon niveau de rémunération de l'apprenti et solliciter les aides financières
- Anticiper les aléas liés à l'exécution du contrat d'apprentissage et gérer en toute sécurité la rupture anticipée
- Identifier les aides financières pour les entreprises et les apprentis
- Appliquer les règles particulières relatives aux apprentis ultramarins, étrangers, mineurs, travaux dangereux...

PROGRAMME

CONNAITRE LES CONDITIONS LIÉES À LA CONCLUSION DU CONTRAT D'APPRENTISSAGE

- Conditions tenant à l'apprenti : âge, non-ressortissants de l'UE, situation de handicap, sportif de haut niveau...
- Conditions tenant à l'employeur : privé ou public, entreprise de travail temporaire, employeur saisonnier...
- Conditions relatives à la nature du contrat : CDI, CDD, cas de la suspension d'un CDI pour conclure un contrat d'apprentissage.
- Conditions liées à la formation, objet du contrat : certification préparée, principe de l'alternance, désignation du maître d'apprentissage...

DETERMINER ET AJUSTER LA DURÉE DU CONTRAT D'APPRENTISSAGE

- Date de conclusion, date de début d'exécution, date d'effet d'un avenant : les distinctions à faire.
- Durée du contrat et durée du cycle de formation : les différents scénarii de modification (avenants et codifications).
- Cas de suspension du contrat d'apprentissage : zoom sur la mobilité européenne ou internationale.
- Cas de succession de contrats d'apprentissage : les points de vigilance.

FIXER LE BON NIVEAU DE REMUNERATION DE L'APPRENTI

- Règle de progression de la rémunération : âge/année d'exécution.
- Barème réglementaire et minima conventionnel : illustration.
- Accessoires au salaire : avantages en nature, primes et indemnités...
- Apprentissage familial avec un mineur.
- Aides et incitations financières pour l'entreprise et pour l'apprenti.

RESPECTER LES OBLIGATIONS LIÉES AU STATUT DE L'APPRENTI

- Visite d'information et de prévention : formalités et délais à respecter.
- Zoom sur la réglementation applicable aux salariés mineurs : durée du travail, travaux dangereux...
- Rupture anticipée du contrat d'apprentissage : règle des 45 jours, motifs de rupture, cas particuliers (exclusion de l'apprenti par le CFA, décès de l'employeur...).

🕒 14 heures

€ 1 595 € HT (TVA 20 %)
1 914€ TTC

CODE FORMATION FOR000196



SE PRÉPARER À LA REMONTÉE DE LA COMPTABILITÉ ANALYTIQUE DES CFA

Les CFA doivent remonter chaque année à France compétences, un état de leur comptabilité analytique, par certification professionnelle, selon un cadre précis fixé par arrêté. Cette formation s'adresse à toute personne qui, au sein d'un CFA, souhaite se préparer à ce rendez-vous annuel.

Nous contacter

EN INTER

Tél. 01 55 93 91 83
contact.inter@centre-inffo.fr

EN INTRA

Tél. 01 55 93 08 00
contact.intra@centre-inffo.fr

Programme mis à jour en temps
réel en fonction de l'actualité

Public

Tout professionnel exerçant au sein d'un CFA (directeur général, directeur administratif et financier...) ayant en charge le renseignement du formulaire d'enquête

Prérequis

Exercer une fonction dans un CFA

Moyens pédagogiques

- > Exposés suivis de questions-réponses
- > Travaux d'application individuels ou en sous-groupes : quiz, exercices à partir de fiches techniques, vidéos...
- > Accès en ligne aux ressources pédagogiques et documentaires

Intervenant

Un juriste-consultant, expert en droit et politiques de formation à Centre Inffo

Modalités d'évaluation

Progression des participants évaluée par le formateur tout au long de la formation (test de positionnement, temps d'échanges, travaux pratiques, exercices d'entraînement...) et par un quiz d'évaluation des acquis en fin de formation.

Modalité de sanction

Remise d'une attestation de fin de formation

OBJECTIFS DE FORMATION

- Connaître les enjeux de la remontée de la comptabilité analytique dans le nouveau système de l'apprentissage
- Comprendre les attendus de France compétences
- Evaluer l'impact du recours à la sous-traitance
- Acquérir une méthode de travail pour préparer en toute sécurité la remontée de la comptabilité analytique

PROGRAMME

COMPRENDRE L'ENJEU DE LA REMONTÉE DES COMPTES DES CFA

- Financement de l'apprentissage : différencier prix de vente, coût de revient et niveau de prise en charge (NPEC)
- Branches professionnelles : une mission de définition des niveaux de prise en charge des contrats d'apprentissage
- France compétences : un encadrement des NPEC via une mission d'observation et de régulation des coûts en apprentissage

CONNAÎTRE LES OBLIGATIONS COMPTABLES DES OFA ET CFA

- Comptabilité adaptée et comptabilité analytique.
- Formulaire et plateforme Karoussel

RENSEIGNER LE FORMULAIRE D'ENQUÊTE

- Onglet « Identité » de l'organisme déposant Caractéristiques (SIRET, NDA, UAI, notion d'établissement principal...) – Traitement de la sous-traitance (cas de délégation des enseignements/responsabilité pédagogique)
- Onglet « Certifications » Caractéristiques (code RNCP, certifications renouvelées en cours d'année) ; effectifs concernés (enquête SIFA, calcul de l'effectif moyen, cas des apprentis sans employeur) ; Données complémentaires (taux de réussite, taux d'insertion, FOAD)

- Onglet « Résultat analytique » Charges (critères de qualification) – Produits (Opco, Régions, entreprises.)
- Onglet « Indicateurs » simplifiés de bilan Immobilisations/subventions d'investissement (méthode d'affectation à l'apprentissage) ; produits Opco (engagements et encaissements) ; utilisation du « résultat apprentissage » (bénéfices ou excédents)

S'APPROPRIER LE CONTENU DU FORMULAIRE D'ENQUÊTE

- Certifications visées et niveaux
- Clés de répartition et méthodes utilisées
- Disposer des informations nécessaires
- L'identité de l'organisme et des établissements rattachés ; les certifications en apprentissage rattachées à l'organisme ; le compte de résultat simplifié ; les indicateurs simplifiés de bilan ; le compte de résultat analytique par certification.
- Respecter la procédure de remontée des comptes analytiques
- Modalités pratiques : inscription et utilisation de la plateforme extranet Karoussel
- Outils disponibles : formulaire type, notice d'information, guide utilisateur, document d'habilitation

7 heures

995 € HT (TVA 20 %)
1 194 TTC

CODE FORMATION FOR000193



Nous contacter

EN INTER

Tél. 01 55 93 91 83
contact.inter@centre-inffo.fr

EN INTRA

Tél. 01 55 93 08 00
contact.intra@centre-inffo.fr

Programme mis à jour en temps réel en fonction de l'actualité

Public

Tout professionnel du secteur de la formation amené à enseigner, gérer un contrat d'apprentissage ou à accompagner l'employeur ou l'apprenti dans cette tâche (cabinet comptable, CFA, chambre consulaire, Opco...)

Prérequis

Exercer une fonction RH, dans un CFA ou un Opco

Moyens pédagogiques

- > Exposés suivis de questions-réponses
- > Travaux d'application individuels ou en sous-groupes : quiz, exercices à partir de fiches techniques, vidéos...
- > Accès en ligne aux ressources pédagogiques et documentaires

Intervenant

Un juriste-consultant, expert en droit et politiques de formation à Centre Inffo

Modalités d'évaluation

Progression des participants évaluée par le formateur tout au long de la formation (test de positionnement, temps d'échanges, travaux pratiques, exercices d'entraînement...) et par un quiz d'évaluation des acquis en fin de formation.

Modalité de sanction

Remise d'une attestation de fin de formation

🕒 7 heures
€ 995 € HT (TVA 20 %)
1 194 TTC

CODE FORMATION FOR000705

RÉMUNÉRATION DES APPRENTIS : COMPRENDRE ET APPLIQUER LES RÈGLES DE CALCUL

Prise en compte de la progression dans le cycle de formation, impact des dispenses et des conventions de réduction ou d'allongement du contrat, prolongation pour échec aux examens, diplômes connexes, licence professionnelle/licence générale, bachelor... autant de situations dont il faut connaître les impacts sur la rémunération de l'apprenti. Et une fois fixée, des questions subsistent : montant des cotisations sociales, contribution retraite, avantages en nature, droit aux primes... Que vous soyez dans un Opco, un CFA, ou une entreprise, cette formation vous aidera à sécuriser vos pratiques de rémunération des apprentis.

OBJECTIFS DE FORMATION

- Comprendre le cadre réglementaire pour fixer le salaire d'un apprenti
- Analyser une CCN pour identifier les clauses sur la rémunération des apprentis
- Expliquer les règles des cotisations sociales et des avantages en nature
- Utiliser les codes du CERFA pour garantir le salaire correct
- Identifier des pratiques fiables permettant d'éviter erreurs et litiges

PROGRAMME

FIXATION DU NIVEAU DE REMUNERATION

- Conditions cumulatives : âge, année de formation, progression dans le cycle de formation, succession de contrats.
- SMIC ou SMC, spécificités des territoires ultramarins
- Ajustement selon les dispenses, les modifications de durée du contrat (réduction ou prolongation)
- Anticipation des effets d'un diplôme connexe
- Adaptation de la rémunération en cas de prolongation pour échec aux examens
- Pris en compte des niveaux spécifiques pour les apprentis RQTH et les sportifs de haut niveau

APPLICATION DES DISPOSITIONS CONVENTIONNELLES

- Outils et méthode pour déterminer la Convention Collective Nationale (CCN) applicable à l'entreprise
- Exemples concrets selon les secteurs, tels que le bâtiment, la banque, le notariat, etc.
- Articulation des dispositions réglementaires et des dispositions conventionnelles

DETERMINATION DES ELEMENTS DE REMUNERATION PERIPHERIQUES

- Majoration pour heures supplémentaires
- Majoration pour travail le dimanche et les jours fériés, ainsi que le travail de nuit
- Accès aux primes (prime de salissure, prime de panier, etc.) et autres avantages sociaux, notamment les avantages en nature, la mutuelle, la prévoyance, l'épargne salariale, ainsi que les activités sociales et culturelles proposées par le Comité Social et Économique (CSE)



APPRENTIS ÉTRANGERS : SÉCURISER LA CONCLUSION ET LA GESTION DES CONTRATS

Nous contacter

EN INTER

Tél. 01 55 93 91 83
contact.inter@centre-inffo.fr

EN INTRA

Tél. 01 55 93 08 00
contact.intra@centre-inffo.fr

Programme mis à jour en temps
réel en fonction de l'actualité

Public

Responsables RH, Responsables
de centres de formation d'apprentis
(CFA), conseillers dans les opérateurs
de compétences (Opco)...

Prérequis

Exercer une fonction RH,
dans un CFA ou un Opco

Moyens pédagogiques

- > Exposés suivis de questions-réponses
- > Travaux d'application individuels ou en sous-groupes : quiz, exercices à partir de fiches techniques, vidéos...
- > Accès en ligne aux ressources pédagogiques et documentaires

Intervenant

Un juriste-consultant, expert en droit
et politiques de formation
à Centre Inffo

Modalités d'évaluation

Progression des participants évaluée
par le formateur tout au long de la
formation (test de positionnement,
temps d'échanges, travaux pratiques,
exercices d'entraînement...) et par un
quiz d'évaluation des acquis en fin de
formation.

Modalité de sanction

Remise d'une attestation
de fin de formation

Recruter des personnes étrangères résidant en France sous contrat d'apprentissage nécessite de tenir compte d'un cadre juridique complexe. Notre formation d'une journée vous offre une compréhension claire des conditions d'accès au statut d'apprenti notamment pour les non-ressortissants de l'UE, qu'ils soient mineurs, étudiants, réfugiés ou demandeurs d'asile. Découvrez les droits, les démarches à suivre, et les responsabilités des employeurs, des CFA et des Opco pour garantir une intégration professionnelle réussie et conforme à la législation.

OBJECTIFS DE FORMATION

- Connaître les conditions d'accès des étrangers à l'emploi salarié et spécifiquement à l'apprentissage
- Identifier les titres de séjour délivrés sur le fondement d'une activité salariée ou étudiante
- Évaluer la situation d'une personne étrangère au regard de critères tenant à son âge, titre, statut, pays d'origine

PROGRAMME

CONNAITRE LES FONDAMENTAUX DE L'ENTRÉE ET DU SEJOUR EN FRANCE DES PERSONNES ÉTRANGÈRES ET LEURS IMPACTS EN MATIÈRE D'APPRENTISSAGE

- Rappel des règles générales en matière d'entrée et de séjour des personnes étrangères.
- Emploi d'une personne étrangère sans titre de séjour et/ou de travail : contrôles et sanctions.
- Responsabilités partagées des acteurs de l'apprentissage : Employeur (responsabilité civile et pénale), CFA (accompagnement/accès aux droits), Opco (signalement et impacts sur la prise en charge – décret n° 2024-631 du 28 juin 2024).

APPLIQUER AU CONTRAT D'APPRENTISSAGE LES RÈGLES D'ACCÈS À L'EMPLOI DES PERSONNES ÉTRANGÈRES

- Obligation de disposer d'une autorisation de travail : règle générale et cas des ressortissants de l'UE et des membres de leur famille.
- Cas particuliers : bénéficiaire du statut de demandeur d'asile, ressortissant algérien...
- ZOOM sur le mineur/mineur non accompagné.

- ZOOM sur les autorisations de travail pour étudiants étrangers (entrée en apprentissage durant leurs études).

IDENTIFIER LES FORMALITÉS ADMINISTRATIVES LIÉES À LA CONCLUSION DU CONTRAT AVEC UN ÉTRANGER

- Déclarations et autorisations auprès de la préfecture.
- Déclarations et autorisations auprès du ministère de l'intérieur.
- Déclarations et autorisations vis-à-vis de la sécurité sociale.

🕒 7 heures

€ 995 € HT (TVA 20 %)
1 194 TTC

CODE FORMATION FOR000706



Nous contacter

EN INTER

Tél. 01 55 93 91 83
contact.inter@centre-inffo.fr

EN INTRA

Tél. 01 55 93 08 00
contact.intra@centre-inffo.fr

Programme mis à jour en temps réel en fonction de l'actualité

Public

Tout professionnel exerçant au sein d'un CFA : membre de l'équipe de direction, responsable du développement ou de la coordination pédagogique, référent mobilité...

Prérequis

Exercer une fonction dans le secteur de la formation professionnelle ou avoir suivi la formation « Se repérer dans la formation professionnelle : acteurs et mesures »

Moyens pédagogiques

- > Alternance d'apports théoriques et de cas pratiques
- > Travaux d'application à partir d'exemples de projets

Intervenant

Un binôme de consultants-formateurs, experts du droit de la formation en alternance et des dispositifs européens à Centre Inffo

Modalités d'évaluation

Progression des participants évaluée par le formateur tout au long de la formation (test de positionnement, temps d'échanges, travaux pratiques, exercices d'entraînement...) et par un quiz d'évaluation des acquis en fin de formation.

Modalité de sanction

Remise d'une attestation de fin de formation

DÉVELOPPER UNE STRATÉGIE DE MOBILITÉ EUROPÉENNE ET INTERNATIONALE POUR VOTRE CFA

La promotion de la mobilité européenne et internationale figure parmi les missions assignées aux CFA. Développer cette mobilité peut également concourir à la stratégie globale du centre de formation, en étant un facteur d'attractivité, de différenciation et en enrichissant les parcours de développement des compétences proposés.

Enjeu prioritaire des politiques publiques françaises et européennes, appuyée par des financements dédiés, la mobilité internationale des alternants est appelée à croître.

Cette formation vous apporte les éléments clés pour développer une stratégie de mobilité, en fonction des spécificités de votre activité et en intégrant le cadre juridique et financier en vigueur.

OBJECTIFS DE FORMATION

- Construire une stratégie de mobilité adaptée à ses objectifs
- Comprendre le cadre juridique et réglementaire de la mobilité européenne
- Repérer les étapes et moyens à mobiliser pour déployer un projet

PROGRAMME

INTEGRER LA MOBILITE INTERNATIONALE DANS LA STRATEGIE GLOBALE DU CFA

- Connaître les opportunités et préciser les bénéfices attendus
- Identifier les différents formats de mobilité possibles
- Promouvoir son offre auprès des entreprises, des apprentis et de leurs familles

SECURISER JURIDIQUEMENT LA MOBILITE POUR L'EMPLOYEUR ET POUR L'APPRENTI

- Statut dans le pays d'accueil et protection sociale, rémunération, ...
- Conventions à établir et démarches administratives à mettre en œuvre

DEPLOYER UNE METHODOLOGIE DE PROJET ADAPTEE AUX SPECIFICITES DE SON ACTIVITE

- Ressources internes à mobiliser, missions relevant du référent mobilité
- Financements mobilisables
- Ressources de référence

🕒 14 heures

€ 1 595 € HT (TVA 20 %)
1 914€ TTC

CODE FORMATION FOR000308



INGÉNIERIE ET PÉDAGOGIE DE L'ALTERNANCE

Nous contacter

EN INTER

Tél. 01 55 93 91 83
contact.inter@centre-inffo.fr

EN INTRA

Tél. 01 55 93 08 00
contact.intra@centre-inffo.fr

Programme mis à jour en temps
réel en fonction de l'actualité

Public

Tout professionnel en charge de l'ingénierie des formations en alternance et impliqué dans un projet de conception et/ou d'animation de parcours de formation en alternance : formateur, responsable pédagogique, chargé de formation...)

Prérequis

1. Avoir une expérience d'animation ou de conception de formation
2. Avoir un projet de conception et/ou d'animation de formation en alternance

Moyens pédagogiques

- > Séquences d'apports théoriques suivis de périodes de questions-réponses et de mise en pratique
- > Travaux d'application individuels ou en sous-groupes sur vos projets
- > Travaux d'analyse à partir de témoignages vidéo, brainstorming et partage d'expériences
- > Accès en ligne aux ressources pédagogiques et documentaires

Intervenant

Une consultante, experte en ingénierie et politiques de formation, chargée de formation pour le compte de Centre Inffo

Modalités d'évaluation

Progression des participants évaluée par le formateur tout au long de la formation (test de positionnement, temps d'échanges, travaux pratiques, exercices d'entraînement...) et par un quiz d'évaluation des acquis en fin de formation.

Modalité de sanction

Remise d'une attestation
de fin de formation

CODE FORMATION FOR000481

La mise en place d'incitations fortes à l'embauche d'alternants et la promotion de l'apprentissage ont entraîné une multiplication des parcours de formation en alternance, touchant des publics de plus en plus variés. Cette approche offre aux apprenants l'opportunité d'acquérir à la fois des connaissances théoriques et des compétences pratiques, favorisant ainsi leur intégration dans le milieu professionnel tout en renforçant leur autonomie.

A travers cette formation, Centre Inffo vous permet d'aborder de façon concrète et pratique l'ingénierie spécifique des dispositifs en alternance afin de garantir l'efficacité et la pertinence des parcours pédagogiques mis en place.

OBJECTIFS DE FORMATION

- Connaître le contexte de l'alternance en France, ses évolutions et ses enjeux
- Illustrer un parcours de formation en alternance
- Situer l'accompagnement, le suivi et l'évaluation des alternants
- Définir la communication et l'organisation entre les différents acteurs de l'alternance pour un fonctionnement cohérent tout au long du parcours

PROGRAMME

APPRÉHENDER LE CONTEXTE ET LES ENJEUX DE L'ALTERNANCE

- Le contexte de l'alternance en France : enjeux et évolutions.
- Les spécificités et principe de la pédagogie de l'alternance.
- L'encadrement des dispositifs en alternance et ses impacts sur la pédagogie.

CONSTRUIRE ET STRUCTURER UNE INGÉNIERIE GLOBALE DE PARCOURS EN ALTERNANCE EN LIEN AVEC LE MÉTIER

- L'articulation du référentiel métier et du référentiel de formation.
- L'élaboration et la planification d'un calendrier pour une alternance cohérente.
- La conception des activités pédagogiques en lien avec les situations professionnelles.
- La réflexivité et le droit à l'erreur dans les apprentissages.

METTRE EN ŒUVRE LES CONDITIONS D'UN ACCOMPAGNEMENT EFFICACE ET PERSONNALISÉ DE L'APPRENANT

- Les rôles respectifs du formateur et du tuteur en entreprise/maître d'apprentissage dans l'accompagnement de l'alternant.

- L'aménagement d'un environnement sécurisé et engageant pour les alternants et les parties prenantes.
- Le suivi de l'alternant tout au long de son parcours.

EVALUER LA PROGRESSION DE L'ALTERNANCE ET LE PRÉPARER AUX ÉVALUATIONS CERTIFICATIVES

- La mise en place des évaluations formatives et la préparation aux évaluations certificatives.
- L'évaluation par le tuteur professionnel ou le maître d'apprentissage : modalités et outils.

OPTIMISER LA COLLABORATION ENTRE LES DIFFÉRENTES PARTIES PRENANTES : COMMUNIQUER ET INFORMER

- Les principes de communication et d'information entre le centre de formation et l'entreprise.
- La mise en place d'outils partagés pour faciliter la collaboration entre le centre de formation, l'entreprise et l'alternant.



Nous contacter

EN INTER

Tél. 01 55 93 91 83
contact.inter@centre-inffo.fr

EN INTRA

Tél. 01 55 93 08 00
contact.intra@centre-inffo.fr

Programme mis à jour en temps
réel en fonction de l'actualité

Public

Tout professionnel du secteur de
la formation concerné par l'usage
de l'IA

Prérequis

Exercer une fonction dans le secteur
de la formation professionnelle

Moyens pédagogiques

- > Exposés suivis de questions-réponses
- > Travaux d'application individuels ou en sous-groupes : quiz, exercices à partir de fiches techniques...
- > Accès en ligne aux ressources pédagogiques et documentaires

Intervenant

Un juriste-consultant, expert en droit
et politiques de formation
à Centre Inffo

Modalités d'évaluation

Progression des participants évaluée
par le formateur tout au long de la
formation (test de positionnement,
temps d'échanges, travaux pratiques,
exercices d'entraînement...) et par un
quiz d'évaluation des acquis en fin de
formation.

Modalité de sanction

Remise d'une attestation
de fin de formation

IA ET FORMATION : PRÉVENIR LES RISQUES JURIDIQUES

L'IA, et plus spécifiquement les IA génératives, est en train de révolutionner le secteur de la formation professionnelle. Bien qu'il soit peu probable que l'IA remplace entièrement les formateurs, son intégration croissante dans les pratiques de formation impose une évaluation approfondie des risques associés. Cette formation vous guidera dans l'analyse et la gestion de ces risques afin de mieux intégrer l'IA dans vos pratiques de formation.

OBJECTIFS DE FORMATION

- Connaître les textes réglementaires applicables à l'IA et évaluer leur impact sur la responsabilité des organismes de formation.
- Comprendre les enjeux de l'IA en formation en tenant compte des obligations légales des organismes de formation.
- Élaborer un diagnostic des risques liés à l'usage de l'IA au sein de votre organisme de formation.

PROGRAMME

IDENTIFIER LES TEXTES INCONTOURNABLES APPLICABLES A L'IA ET LEUR IMPACT SUR LES ORGANISMES DE FORMATION

- Textes européens : Règlement général sur la protection des données (RGPD), AI Act, etc.
- Textes nationaux : Loi Informatique et Libertés de 1978 modifiée.
- Responsabilités du prestataire de formation liées à l'usage de l'IA en formation

IDENTIFIER LES USAGES A HAUT RISQUE

- Positionnement ou sélection des candidats.
- Construction de parcours individualisés (adaptative learning).
- Systèmes de gestion de l'apprentissage (LMS).

IDENTIFIER LES LIMITES DE L'IA FACE AU CADRE JURIDIQUE FRANCAIS DE LA FORMATION

- IA et notion d'encadrement pédagogique du formateur
- IA et notion d'assistance technique et pédagogique
- IA et fabrication des contenus sous le regard du droit de la propriété intellectuelle (droits d'auteur, licences, cession de droits, œuvres originales).

🕒 7 heures

€ 995 € HT (TVA 20 %)
1 194 TTC

CODE FORMATION FOR000707



Nous contacter

EN INTER

Tél. 01 55 93 91 83
contact.inter@centre-info.fr

EN INTRA

Tél. 01 55 93 08 00
contact.intra@centre-info.fr

Programme mis à jour en temps réel en fonction de l'actualité

Public

Toute personne intéressée par la certification professionnelle : organismes de formation, branches professionnelles, Opco, chambres consulaires, ministères, universités...

Prérequis

Aucun

Accompagnement

Module de formation sans face à face pédagogique.
Accompagnement par un expert en ingénierie de certification de Centre Inffo, qui répondra à vos questions via la plateforme et/ou le forum d'échanges.

Moyens pédagogiques

- > Toutes les activités sont à réaliser sur la plateforme numérique de Centre Inffo.
- > Courtes vidéos, fiches techniques détaillées, QCM...
- > Ressources pédagogiques et documentaires

Intervenant

Un consultant-formateur expert en ingénierie de certification et politiques de formation à Centre Inffo

Modalités d'évaluation

Progression des participants évaluée tout au long de la formation (test de positionnement, exercices d'entraînement...) et par un quiz d'évaluation des acquis en fin de formation.

Modalité de sanction

Remise d'une attestation de fin de formation

CERTIFICATIONS PROFESSIONNELLES : CARACTÉRISTIQUES, TYPOLOGIE, CRITÈRES

Module 100 % asynchrone

La connaissance du paysage de la certification professionnelle est essentielle pour tout professionnel souhaitant mieux comprendre la logique des certifications aujourd'hui, leurs caractéristiques, au sens des répertoires nationaux de France compétences ou pour tout professionnel visant l'enregistrement d'une certification à l'un de ces répertoires. S'ajoute à cela la nécessaire compréhension des critères d'enregistrement des certifications par France Compétences et les attendus en la matière. Ce module d'auto-formation aborde ces points pour permettre aux professionnels de se repérer sur ce champ.

OBJECTIFS DE FORMATION

- Caractériser une certification professionnelle au sens des répertoires nationaux de France compétences
- Identifier les spécificités des deux répertoires, RNCP et RS, et leurs catégories
- Comprendre les critères d'enregistrement des certifications par France Compétences

PROGRAMME

Le parcours asynchrone est composé de 6 modules. Chaque module est composé d'une ou plusieurs activités.

MODULE INTRODUCTIF (15MN)

- Présentation du parcours
- Test de positionnement

MODULE 1 (15MN) DÉFINITIONS ET ENJEUX

MODULE 2 (30MN) RÉPERTOIRES ET CARACTÉRISTIQUES

- Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP)
- Répertoire spécifique (RS)

MODULE 3 (75MN) CRITÈRES ET ATTENDUS D'ENREGISTREMENT

- Opportunité et usages
- Référentiels
- Modalités d'organisation des épreuves
- Réglementation d'activités
- Equivalences
- Autres critères

MODULE 4 - PROCÉDURES D'ENREGISTREMENT ET CADRE RÉGLEMENTAIRE (30MN)

- France Compétence, autorité de régulation
- Financement de la certification professionnelle. • • Procédure d'enregistrement

MODULE 5 (15MN) ÉVALUATION DES ACQUIS ET CONCLUSION

🕒 3 heures

€ 360 € HT (TVA 20 %)
432 TTC

CODE FORMATION FOR000197



Nous contacter

EN INTER

Tél. 01 55 93 91 83
contact.inter@centre-info.fr

EN INTRA

Tél. 01 55 93 08 00
contact.intra@centre-info.fr

Programme mis à jour en temps
réel en fonction de l'actualité

Public

Tout professionnel du secteur
de la formation, intéressé par
la certification professionnelle :
branches professionnelles, Opco,
universités, organismes de formation
publics et privés porteurs de projets
de certifications, organismes
certificateurs, écoles d'entreprises,
consultants...

Prérequis

Mener une réflexion stratégique sur
les conditions permettant de rendre
une offre de formation certifiante

Moyens pédagogiques

- > Apports méthodologiques suivis de
périodes de questions-réponses
- > Exercices de découverte ou
d'application individuels ou en
sous-groupes
- > Accès en ligne aux ressources
pédagogiques et documentaires
(kit outils...)

Intervenant

Un consultant-formateur, expert
en ingénierie de certification et
politiques de formation
à Centre Inffo

Modalités d'évaluation

Progression des participants évaluée
par le formateur tout au long de la
formation (test de positionnement,
temps d'échanges, travaux pratiques,
exercices d'entraînement...) et par un
quiz d'évaluation des acquis en fin
de formation.

Modalité de sanction

Remise d'une attestation
de fin de formation

RENDRE CERTIFIANTE VOTRE OFFRE DE FORMATION : CRÉER UNE CERTIFICATION OU NOUER UN PARTENARIAT ?

La loi du 5 septembre 2018 a fait évoluer le paysage de la certification professionnelle. Aujourd'hui, tout professionnel de l'emploi et de la formation, quel que soit l'organisme d'appartenance (ministères, universités, branches professionnelles, opérateurs de compétences, chambres consulaires, organismes de formation...) doit disposer de points de repère concernant les logiques d'enregistrement des certifications professionnelles aux répertoires nationaux de France Compétences. Cette formation est la clé pour réfléchir à votre stratégie de certification. Elle vous apporte l'essentiel sur le sujet et vous donne les outils pour vous positionner stratégiquement et concrétiser vos projets certifiants.

OBJECTIFS DE FORMATION

- Se repérer dans le paysage des certifications professionnelles
- Comprendre les attentes de France Compétences pour l'enregistrement des certifications
- Questionner sa stratégie certifiante

PROGRAMME

LE PAYSAGE DES CERTIFICATIONS PROFESSIONNELLES : DEFINITIONS ET POINTS DE REPERE

- Comprendre les enjeux et notions liées à la certification
- Identifier le périmètre et les caractéristiques des répertoires nationaux : RNCP et Répertoire Spécifique.

LES ATTENTES DE FRANCE COMPETENCES POUR L'ENREGISTREMENT DES CERTIFICATIONS

- Comprendre les critères d'enregistrement des certifications
- Identifier les attentes de France compétences associées à ces critères.

Si vous choisissez l'option 1, poursuivez votre parcours de professionnalisation !

Inscrivez-vous à nos modules de spécialisation 1, 2 et 3 pour sécuriser vos dossiers de demande d'enregistrement RNCP ou RS.

QUELLE STRATEGIE CERTIFIANTE CHOISIR : CREATION OU PARTENARIAT ?

- Identifier les questions à se poser pour faciliter le choix : créer une certification ou nouer un partenariat avec un organisme certificateur.
- > **Option 1 : création de certification**
 - Comprendre le processus de création d'une certification
 - Identifier les obligations de l'organisme certificateur
 - Etablir le rétroplanning du projet et le plan d'action associé.
- > **Option 2 : établir un partenariat avec un organisme certificateur**
 - Analyser le paysage de la certification pour établir des correspondances avec des certifications comparables
 - Comprendre les obligations liées aux partenariats en certification et les attendus des organismes certificateurs.

🕒 7 heures

€ 995 € HT (TVA 20 %)
1 194 TTC

CODE FORMATION FOR000716



Nous contacter

EN INTER

Tél. 01 55 93 91 83
contact.inter@centre-inffo.fr

EN INTRA

Tél. 01 55 93 08 00
contact.intra@centre-inffo.fr

Programme mis à jour en temps
réel en fonction de l'actualité

Public

Organismes de formation, ministères,
universités, branches professionnelles,
Opco, chambres consulaires...
possédant ou ayant à conseiller sur
un projet d'enregistrement au RNCP
ou au RS

Prérequis

- 1 - Avoir suivi la formation « Les clés
pour rendre votre offre de formation
certifiante » OU satisfaire au test de
connaissances correspondant
- 2 - Avoir déjà participé à un projet de
certification OU avoir un projet en
cours : premier enregistrement,
renouvellement (pour son propre
compte ou le compte d'un tiers)

Moyens pédagogiques

- > Exposés suivis de périodes de
questions-réponses
- > Productions individuelles ou en
sous-groupes sur vos projets
- > Supports numériques d'exercices,
travaux d'analyse, témoignages
vidéo...
- > Accès en ligne aux ressources
pédagogiques et documentaires,
kit outils

Intervenant

Un consultant-formateur, expert en
ingénierie de certification et politiques
de formation à Centre Inffo

Modalités d'évaluation

Progression des participants évaluée
par le formateur tout au long de la
formation (test de positionnement,
temps d'échanges, travaux pratiques,
exercices d'entraînement...) et par un
quiz d'évaluation des acquis en fin de
formation.

Modalité de sanction

Remise d'une attestation
de fin de formation

ENREGISTREMENT RNCP/RS PRODUIRE L'ÉTUDE D'OPPORTUNITÉ ET PROUVER LA VALEUR D'USAGE

Module de spécialisation 1

L'étude d'opportunité et la valeur d'usage, éléments majeurs de l'enregistrement d'une certification (critère 1 au Répertoire spécifique et critères 1 et 2 du Répertoire national des certifications professionnelles), doivent démontrer la pertinence d'un projet de certification et que celui-ci répond à un réel besoin sur le marché du travail.

Comment justifier de l'intérêt de son projet de certification pour un premier enregistrement ? Pour un renouvellement ? Comment structurer une étude d'opportunité ? Comment prouver la valeur d'usage de sa certification RNCP ou RS ? Cette formation vous permettra de vérifier l'opportunité de vos projets de certification et satisfaire aux attendus de France compétences en matière d'enregistrement d'une certification.

OBJECTIFS DE FORMATION

- Elaborer une étude d'opportunité à partir d'éléments probants pour justifier de la création ou du renouvellement de sa certification
- Apporter la preuve de l'intérêt de son projet de certification RNCP ou RS par la valeur d'usage

PROGRAMME

PRODUIRE L'ÉTUDE D'OPPORTUNITÉ

- L'objectif de l'étude d'opportunité : l'explicitation de la pertinence de votre projet au regard des besoins du marché.
- Le contenu et les éléments constitutifs d'une étude d'opportunité.
- La structuration et les sources d'une étude d'opportunité.
- Travail en sous-groupe sur vos projets.

PROUVER LA VALEUR D'USAGE

- La valeur d'usage au sens du RNCP : les promotions et la méthodologie de suivi.
- La valeur d'usage au sens du RS : preuves de la valeur économique et sociale.
- L'analyse de la valeur d'usage
- Travail en sous-groupe sur vos projets.

La formation ci-dessus vous apportera la méthodologie nécessaire pour réussir vos prochains projets de certification professionnelle.

Vous avez besoin d'un regard personnalisé pour sécuriser vos premiers dossiers (RNCP ou RS) ? Profitez d'un accompagnement individuel complémentaire sur celui de votre choix :

- Relecture par un consultant-formateur de Centre Inffo des documents prouvant l'impact de la certification sur le marché du travail ;
- Entretien avec ce même consultant pour vous transmettre les résultats de son diagnostic et répondre à vos questions.

La formation, suivie de cet accompagnement individuel, est conçue en tant que parcours de formation ; elle peut donc être prise en charge par votre organisme financeur.

Activez cette option dès votre inscription à la formation !

FORMATION AVEC OPTION

+ 3 heures à distance, dans les 2 mois qui suivent la formation

€ 1 995 € HT (TVA 20 %)
2 394 € TTC

CODE FORMATION : FOR000728

7 heures

€ 995 € HT (TVA 20 %)
1 194 € TTC

CODE FORMATION FOR000310



Nous contacter

EN INTER

Tél. 01 55 93 91 83
contact.inter@centre-inffo.fr

EN INTRA

Tél. 01 55 93 08 00
contact.intra@centre-inffo.fr

Programme mis à jour en temps
réel en fonction de l'actualité

Public

Organismes de formation, ministères,
universités, branches professionnelles,
Opco, chambres consulaires... possédant
ou ayant à conseiller sur un projet
d'ingénierie de certification visant le RS ou
le RNCP.

Prérequis

- 1 - Avoir suivi notre formation de base
sur la certification professionnelle OU
satisfaire au test de connaissances
correspondant
- 2 - Avoir déjà participé à un projet de
certification OU avoir un projet en
cours : premier enregistrement,
renouvellement (pour son propre
compte ou le compte d'un tiers)

Moyens pédagogiques

- > Exposés suivis de périodes de
questions-réponses
- > Exercices de découverte
et d'application
- > Productions individuelles ou en sous-
groupes sur vos projets
- > Accès en ligne aux ressources
pédagogiques et documentaires, kit
outils...

Intervenant

Un consultant-formateur, expert en
ingénierie de certification et politiques de
formation à Centre Inffo

Modalités d'évaluation

Progression des participants interrogée
par le formateur tout au long de la
formation (test de positionnement,
temps d'échanges, travaux pratiques,
exercices d'entraînement...). Retours
effectués par le formateur sur les
productions individuelles réalisées.
Evaluation complémentaire entre pairs
sur chaque type de production réalisé.

Modalité de sanction

Remise d'une attestation
de fin de formation

ENREGISTREMENT RNCP/RS ELABORER LES RÉFÉRENTIELS ET STRUCTURER EN BLOCS DE COMPÉTENCES

Dans une démarche d'enregistrement d'une certification au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) ou au Répertoire spécifique (RS), France compétences exige une rédaction de vos référentiels métiers et compétences conforme à ses attendus (critère 2 du RS et critère 3 du RNCP). Une rédaction efficace des compétences permet ensuite de bien les évaluer, en fixant des critères centrés sur leur mise en œuvre. Cette formation vous permettra de satisfaire aux attendus de France compétences en matière d'écriture en compétences et d'élaboration des référentiels et de blocs de compétences.

OBJECTIFS DE FORMATION

- Rédiger des référentiels d'activités, de compétences et d'évaluation en respectant les règles de l'écriture en compétences
- Structurer une certification RNCP en blocs de compétences

PROGRAMME

ECRIRE EN COMPETENCES

- Nature de la compétence et définition des éléments qui la composent
- Principes méthodologiques de formulation et de contextualisation des compétences

CONSTRUIRE DES REFERENTIELS D'ACTIVITES ET DE COMPETENCES

- Éléments constitutifs d'un référentiel d'activités et d'un référentiel de compétences
- Analyse des modèles fournis par France compétences
- Principes méthodologiques de construction d'un référentiel d'activités et d'un référentiel de compétences

STRUCTURER UNE CERTIFICATION RNCP EN BLOCS DE COMPETENCES

- Définition et contours
- Principes de construction et granularité
- Lisibilité et traçabilité

CONSTRUIRE UN REFERENTIEL D'EVALUATION

- Principes de l'évaluation des compétences
- Choix de modalités d'évaluation cohérentes avec les compétences évaluées
- Formulation des critères d'évaluation
- Les différents formats de jurys

Pour vous offrir une formation plus opérationnelle, les séquences sont discontinues ; elles vous permettent ainsi de réaliser les travaux de rédaction de façon progressive, sur vos projets réels, en prenant le recul nécessaire à la réflexion, avec mise en commun intermédiaire.

🕒 21 heures

€ 2 095 € HT (TVA 20 %)
2 514 € TTC

CODE FORMATION FOR000512



Nous contacter

EN INTER

Tél. 01 55 93 91 83
contact.inter@centre-inffo.fr

EN INTRA

Tél. 01 55 93 08 00
contact.intra@centre-inffo.fr

Programme mis à jour en temps
réel en fonction de l'actualité

Public

Organismes de formation,
ministères, universités, branches
professionnelles, Opco, chambres
consulaires... possédant ou
ayant à conseiller sur un projet
d'enregistrement au RNCP ou au RS

Prérequis

- 1 - Avoir suivi notre formation
de base sur la certification
professionnelle OU satisfaire
au test de connaissances
correspondant
- 2 - Avoir déjà participé à un projet de
certification OU avoir un projet en
cours : premier enregistrement,
renouvellement (pour son propre
compte ou le compte d'un tiers)

Moyens pédagogiques

- > Exposés suivis de périodes de
questions-réponses
- > Productions individuelles ou en
sous-groupes sur vos projets
- > Accès en ligne aux ressources
pédagogiques et documentaires

Intervenant

Un consultant-formateur, expert en
ingénierie de certification et politiques
de formation à Centre Inffo

Modalités d'évaluation

Progression des participants évaluée
par le formateur tout au long de la
formation (test de positionnement,
temps d'échanges, travaux pratiques,
exercices d'entraînement...) et par un
quiz d'évaluation des acquis en fin de
formation.

Modalité de sanction

Remise d'une attestation
de fin de formation

7 heures

995 € HT (TVA 20 %)
1 194 TTC

CODE FORMATION FOR000513

ENREGISTREMENT RNCP/RS REDIGER LE REGLEMENT DE CERTIFICATION ET LE PROCESSUS QUALITE

Module de spécialisation 3

Dans le cadre d'un enregistrement au RNCP ou au RS, France Compétences demande, entre autres, des « documents concernant les modalités d'organisation des épreuves d'évaluation et la mise en place de procédures de leur contrôle ». Ces documents, à joindre obligatoirement, doivent décrire la manière dont le certificateur engage sa responsabilité dans la bonne mise en œuvre des modalités d'évaluation jusqu'à la certification finale et comment il les suit, dans son (ses) établissement(s). L'ensemble est à déposer sur le système d'information de France Compétences, dans les rubriques correspondantes à votre dossier.

Cette formation vous permettra de vérifier la complétude de votre dossier - documents conformes aux attendus de France Compétences - et de sécuriser le dépôt de l'ensemble des éléments de votre dossier sur le SI de France Compétences, sous peine de non-recevabilité.

OBJECTIFS DE FORMATION

- Rédiger tous les documents obligatoires à l'enregistrement d'une certification dont les modalités d'organisation des épreuves d'évaluation et la mise en place de procédures de leur contrôle
- Soumettre son projet de certification en le déposant sur le système d'information de France Compétences

PROGRAMME

PRODUIRE LES DOCUMENTS OBLIGATOIRES ATTENDUS PAR FRANCE COMPETENCES

- Le règlement de validation de la certification : objectifs et contenu
- La procédure d'assurance qualité : objectifs et contenu
- Les autres documents nécessaires à l'enregistrement
- Travail en sous-groupe sur vos projets

DEPOSER SA DEMANDE SUR LE SI DE FRANCE COMPETENCES

- Les différentes rubriques permettant le dépôt de sa certification
- La complétude et la recevabilité du dossier.

La formation ci-dessus vous apportera la méthodologie nécessaire pour réussir vos prochains projets de certification professionnelle.

Vous avez besoin d'un regard personnalisé pour sécuriser vos premiers dossiers (RNCP ou RS) ? Profitez d'un accompagnement individuel complémentaire sur celui de votre choix :

- Relecture par un consultant-formateur de Centre Inffo des documents prouvant l'impact de la certification sur le marché du travail ;
- Entretien avec ce même consultant pour vous transmettre les résultats de son diagnostic et répondre à vos questions.

La formation, suivie de cet accompagnement individuel, est conçue en tant que parcours de formation ; elle peut donc être prise en charge par votre organisme financeur.

Activez cette option dès votre inscription à la formation !

FORMATION AVEC OPTION

+ 3 heures à distance,
dans les 2 mois qui
suivent la formation

€ 1 995 € HT (TVA 20 %)
2 394 € TTC

CODE FORMATION : FOR000729



Nous contacter

EN INTER

Tél. 01 55 93 91 83
contact.inter@centre-inffo.fr

EN INTRA

Tél. 01 55 93 08 00
contact.intra@centre-inffo.fr

Programme mis à jour en temps
réel en fonction de l'actualité

Public

Organismes de formation, ministères, universités, branches professionnelles, Opco, chambres consulaires... possédant ou ayant à conseiller sur un projet d'enregistrement au RNCP ou au RS

Prérequis

- 1 - Avoir suivi notre formation de base sur la certification professionnelle OU satisfaire au test de connaissances correspondant
- 2 - Avoir déjà participé à un projet de certification OU avoir un projet en cours : premier enregistrement, renouvellement (pour son propre compte ou le compte d'un tiers)

Moyens pédagogiques

- > Exposés suivis de périodes de questions-réponses
- > Productions individuelles ou en sous-groupes sur vos projets
- > Supports numériques d'exercices, travaux d'analyse, témoignages vidéo...
- > Accès en ligne aux ressources pédagogiques et documentaires, kit outils...

Intervenant

Un consultant-formateur, expert en ingénierie de certification et politiques de formation à Centre Inffo

Modalités d'évaluation

Progression des participants évaluée par le formateur tout au long de la formation (test de positionnement, temps d'échanges, travaux pratiques, exercices d'entraînement...) et par un quiz d'évaluation des acquis en fin de formation.

Modalité de sanction

Remise d'une attestation
de fin de formation

CODE FORMATION FOR000514

FAIRE VIVRE SA CERTIFICATION PROFESSIONNELLE EN VUE DE SON RENOUVELLEMENT

Le renouvellement de l'enregistrement d'une certification aux Répertoires nationaux n'est pas automatique. Pour assurer le succès d'un renouvellement au Répertoire national des certifications professionnelles ou au Répertoire spécifique, les organismes certificateurs doivent continuer à faire vivre leur certification dans le respect des attentes de France compétences et des éléments déclarés lors de l'enregistrement.

OBJECTIFS DE FORMATION

- Comprendre les rôles et responsabilités de toutes les parties prenantes de sa certification
- Connaître les conditions de réussite en vue d'un renouvellement de certification
- Identifier tous les éléments permettant d'administrer sa certification, dans le respect du processus de certification et des exigences qualité

PROGRAMME

LE ROLE ET LA RESPONSABILITE DU CERTIFICATEUR

- Les acteurs et parties prenantes du dispositif de certification
- Les éléments à prendre en compte dans l'objectif d'un renouvellement de certification

LA GESTION DE SA CERTIFICATION

- L'habilitation et le suivi des partenaires
- L'organisation des évaluations et des jurys
- La valeur d'usage : les promotions et la méthodologie de suivi
- La transmission des données à la Caisse des dépôts et France compétences.



Nous contacter

EN INTER

Tél. 01 55 93 91 83
contact.inter@centre-inffo.fr

EN INTRA

Tél. 01 55 93 08 00
contact.intra@centre-inffo.fr

Programme mis à jour en temps
réel en fonction de l'actualité

Public

Organismes certificateurs ayant
à gérer des partenaires habilités
ou souhaitant développer des
partenariats : ministères, branches
professionnelles, universités,
organismes de formation publics et
privés...

Tout organisme ayant à conseiller
sur la gestion de partenaires
habilités : Opco, consultants...

Prérequis

Exercer une fonction dans le secteur
de la formation professionnelle

Moyens pédagogiques

- > Apports méthodologiques suivis de
périodes de questions-réponses
- > Exercices de découverte et
d'application individuels et en
sous-groupes
- > Accès en ligne aux ressources
pédagogiques et documentaires

Intervenant

Un consultant-formateur, expert
en ingénierie de certification et
politiques de formation
à Centre Inffo

Modalités d'évaluation

Progression des participants évaluée
par le formateur tout au long de la
formation (test de positionnement,
temps d'échanges, travaux pratiques,
exercices d'entraînement...) et par un
quiz d'évaluation des acquis en fin
de formation.

Modalité de sanction

Remise d'une attestation
de fin de formation

🕒 10,30 heures

€ 1 295 € HT (TVA 20 %)
1 554 TTC

CODE FORMATION FOR000515

CERTIFICATION PROFESSIONNELLE : SÉLECTIONNER, GÉRER ET CONTRÔLER DES PARTENAIRES HABILITÉS

Aujourd'hui, posséder des partenaires habilités fiables est un incontournable pour les organismes certificateurs souhaitant déployer leurs certifications à l'échelle nationale. Les sélectionner soigneusement et les contrôler rigoureusement sont des exigences pour l'enregistrement aux répertoires nationaux (RNCP et Répertoire spécifique). France compétences attend en effet une description des procédures de sélection, de conventionnement et de contrôle de vos partenaires habilités. Une rédaction efficace de ces documents permet ensuite de bien les appliquer et de garantir une bonne mise en œuvre de la formation et de l'évaluation. Elle permet aussi de s'y référer pour prendre les décisions adéquates concernant ses partenaires.

OBJECTIFS DE FORMATION

- Construire des processus de sélection, de gestion et de contrôle des partenaires habilités d'un organisme certificateur.

PROGRAMME

SELECTIONNER DES PARTENAIRES HABILITES

- Nature des partenariats possibles
- Périmètres possibles de l'habilitation
- Mettre en place un processus de sélection des partenaires habilités

ETABLIR DES CONVENTIONS ET GERER SES PARTENAIRES HABILITES

- Champs couverts par une convention de partenaire habilité
- Formuler les principaux articles d'une convention de partenaire habilité
- Repérer la méthodologie de validation
- Animer son réseau de partenaires habilités

CONTROLLER SES PARTENAIRES HABILITES

- Mettre en place un processus de contrôle des partenaires habilités conforme pour l'enregistrement aux répertoires nationaux (RNCP et Répertoire spécifique) par France compétences
- Mettre en place un processus d'actions et de sanctions mobilisables vis-à-vis des partenaires habilités
- Rendre compte d'un plan de contrôle des partenaires habilités pour un renouvellement aux répertoires nationaux (RNCP et Répertoire spécifique).

**Vous pourrez travailler en formation
sur vos propres outils de sélection, gestion et contrôle
de vos partenaires habilités.**



Nous contacter

EN INTER

Tél. 01 55 93 91 83
contact.inter@centre-inffo.fr

EN INTRA

Tél. 01 55 93 08 00
contact.intra@centre-inffo.fr

Programme mis à jour en temps
réel en fonction de l'actualité

Public

- > Responsables d'organismes de formation (candidats à l'habilitation ou déjà habilités)
- > Responsables pédagogiques, coordinateurs, formateurs, personnels administratifs
- > Directeurs ou responsables de centres d'examen (candidats à l'agrément ou agréés)

Prérequis

Exercer au sein d'une structure concourant au développement des compétences

Moyens pédagogiques

- > Exposés suivis de questions-réponses
- > Travaux d'application individuels ou en sous-groupes : quiz, cas pratiques...
- > Accès en ligne aux ressources pédagogiques et documentaires

Intervenant

Un juriste-consultant, expert en droit et politiques de formation à Centre Inffo

Modalités d'évaluation

Progression des participants évaluée par le formateur tout au long de la formation (test de positionnement, temps d'échanges, travaux pratiques, exercices d'entraînement...) et par un quiz d'évaluation des acquis en fin de formation.

Modalité de sanction

Remise d'une attestation de fin de formation

TITRES PROFESSIONNELS DU MINISTÈRE DU TRAVAIL : SÉCURISER L'AGRÈMENT ET L'HABILITATION

Obtenir ou conserver un agrément ou une habilitation n'est plus seulement une obligation réglementaire : c'est un véritable levier stratégique pour développer et sécuriser son activité de formation. Cette formation vous donne toutes les clés pour comprendre les exigences du ministère du Travail en matière de titres professionnels, préparer efficacement vos dossiers (agrément, habilitation, BPF, plateaux techniques, CV formateurs...), anticiper les contrôles de France compétences et des DREETS, et transformer la conformité en avantage concurrentiel.

OBJECTIFS DE FORMATION

- Comprendre la différence entre agrément et habilitation et leurs implications pratiques
- Sécuriser les démarches de demande et de maintien d'agrément / habilitation
- Identifier les rôles et responsabilités des organismes de formation, des centres d'examen et des partenaires
- Prévenir les risques de non-conformité et de retrait d'autorisation

PROGRAMME

EXPLORER LE CADRE RÉGLEMENTAIRE DES TITRES PROFESSIONNELS

- Définir la finalité et la structure des titres (CCP, RNCP)
- Identifier les acteurs : ministère du Travail, France compétences, DREETS
- Distinguer les modalités d'accès : formation, VAE, apprentissage
- Clarifier les obligations réglementaires des organismes habilités et agréés

CONSTITUER UNE DEMANDE D'HABILITATION COMME ORGANISME DE FORMATION

- Comprendre le lien entre cadre légal et habilitation
- Identifier les preuves de conformité attendues (référentiels, pratiques pédagogiques, moyens humains et matériels)
- Sécuriser la relation avec le centre d'examen agréé via convention

OBTENIR ET MAINTENIR L'AGRÈMENT COMME CENTRE D'EXAMEN

- Préparer le dossier d'agrément (titre, site, durée).
- Comprendre les engagements spécifiques liés à l'organisation des examens
- Identifier les points de contrôle renforcés (traçabilité, durée des sessions, nombre de candidats)
- Prévenir les sanctions et risques de retrait d'agrément

ELABORER ET GERER LES CONVENTIONS ENTRE ORGANISME DE FORMATION ET CENTRES D'EXAMEN AGRÉÉS

- Définir les contenus obligatoires des conventions
- Préparer et transmettre les avenants annuels au préfet
- Délimiter clairement les engagements respectifs (formation vs validation)
- Assurer une conformité documentaire et opérationnelle

ORGANISER LES SESSIONS D'EXAMEN DANS LE RESPECT DES RÉFÉRENTIELS

- Appliquer les obligations pédagogiques et organisationnelles
- Utiliser correctement les référentiels d'évaluation
- Gérer inscriptions, convocations et transmission des données aux autorités
- Mettre en place une traçabilité et un contrôle qualité rigoureux

METTRE EN CONFORMITÉ LES PRATIQUES ET ANTICIPER LES CONTRÔLES

- Utiliser grilles de conformité, modèles et procédures internes
- Se préparer aux audits administratifs et qualité
- Comprendre les attentes des contrôleurs (DREETS, DGEFP, France compétences)
- Développer une culture de conformité et d'amélioration continue

🕒 14 heures

€ 1 595 € HT (TVA 20 %)
1 914 € TTC

CODE FORMATION FOR000844



Nous contacter

EN INTER

Tél. 01 55 93 91 83
contact.inter@centre-inffo.fr

EN INTRA

Tél. 01 55 93 08 00
contact.intra@centre-inffo.fr

Programme mis à jour en temps réel en fonction de l'actualité

Public

Consultants indépendants, organismes de formation nouvellement créés ou développant une nouvelle offre de service (apprentissage, VAE), sous-traitants... Tout professionnel chargé de piloter une démarche d'engagement qualité au sein de son organisme de formation

Prérequis

Exercer au sein d'une structure concourant au développement des compétences.

Moyens pédagogiques

- > Exposés confrontés aux retours d'expérience
- > Méthode de questionnement et de construction/suivi de projet
- > Travaux d'application accompagnés, quiz, forum...
- > Démarche analytique
- > Accès en ligne aux ressources pédagogiques et documentaires

Intervenant

Un consultant-formateur sénior, expert Qualiopi, organisation et politiques de formation à Centre Inffo

Modalités d'évaluation

Progression des participants évaluée par le formateur tout au long de la formation (test de positionnement, temps d'échanges, travaux pratiques, exercices d'entraînement...) et par un quiz d'évaluation des acquis en fin de formation.

Modalité de sanction

Remise d'une attestation de fin de formation

CODE FORMATION FOR000201

OBTENIR LA CERTIFICATION QUALIOPi POUR SON ORGANISME DE FORMATION

La loi de 2018 impose aux organismes désireux de bénéficier des fonds publics ou mutualisés d'être détenteurs de la certification Qualiopi. Depuis sa date initiale d'exigibilité du 1^{er} janvier 2022, la démarche peut être engagée à tout moment.

Elle offre notamment aux organismes un moyen de se différencier de leurs concurrents et de rassurer leurs clients en communiquant sur leur capacité à organiser des prestations de qualité.

Par ailleurs, depuis le 1^{er} avril 2024, les sous-traitants des organismes proposant des actions de développement des compétences éligibles au compte personnel de formation, sont tenus de détenir la certification Qualiopi (exceptions précisées dans le Décret n° 2023-1350 du 28 décembre 2023)

OBJECTIFS DE FORMATION

- Comprendre les attendus de la certification Qualiopi
- Se préparer, au plus près des exigences, à l'audit initial de mise en conformité
- Disposer de repères-clés pour mettre en œuvre une stratégie qualité efficace au sein de son organisme

PROGRAMME

LES ATTENDUS DE LA CERTIFICATION

- Présentation synthétique de Qualiopi : contexte et objectifs
- Décryptage des indicateurs du référentiel unique
- Éléments de preuves et processus concernés
- Décryptage des éléments de preuves valides et non valides

L'AUDIT ET L'OFFRE DE CERTIFICATION

- Retour sur l'offre de certification
- Explication des conditions d'audit
- Types et traitement des non-conformités
- Déroulé et organisation de l'audit

LE SUIVI QUALITÉ

- Processus et organisation
- Actualités (audit à distance, nouveaux certificateurs, évolutions du guide de lecture, etc.)
- Questions résiduelles : indicateurs, audit, situations spécifiques...

Travaux associés

- Lecture du guide de lecture (en binôme)
- Remplissage du tableau de suivi de conformité qui servira de fil conducteur tout au long de la démarche de certification
- Apports complémentaires de « culture générale » sur la qualité et l'approche processus.



Nous contacter

EN INTER

Tél. 01 55 93 91 83
contact.inter@centre-inffo.fr

EN INTRA

Tél. 01 55 93 08 00
contact.intra@centre-inffo.fr

Programme mis à jour en temps réel en fonction de l'actualité

Public

Tout professionnel intervenant directement ou indirectement dans le pilotage de la qualité au sein d'une structure concourant au développement des compétences

Prérequis

Avoir déjà participé à la préparation d'un audit initial Qualiopi au sein de sa structure ou de tout autre organisme concourant au développement des compétences

Moyens pédagogiques

- > Exposés confrontés aux retours d'expériences
- > Questions au groupe, échanges questions réponses
- > Accès en ligne aux ressources pédagogiques et documentaires

Intervenant

Un consultant-formateur, expert Qualiopi, organisation et politiques de formation à Centre Inffo

Modalités d'évaluation

Progression des participants évaluée par le formateur tout au long de la formation (test de positionnement, temps d'échanges, travaux pratiques...) et par un quiz d'évaluation des acquis en fin de formation.

Modalité de sanction

Remise d'une attestation de fin de formation

QUALIOPi : SE PRÉPARER AUX AUDITS DE SURVEILLANCE ET DE RENOUVELLEMENT

Depuis le 1^{er} janvier 2022, les organismes prestataires de développement des compétences qui accèdent aux fonds publics ou mutualisés sont détenteurs de la certification Qualiopi. Il leur faut désormais assurer la durabilité de leur certification pour se préparer, d'une part aux audits de surveillance et de renouvellement et, d'autre part, aux contrôles des financeurs. Il s'agira tout à la fois de connaître les dernières évolutions réglementaires, le guide de lecture qualiopi actualisé et démontrer que le référentiel est toujours appliqué et que l'organisme est engagé dans une démarche d'amélioration continue.

OBJECTIFS DE FORMATION

- Se préparer aux attentes spécifiques des audits de surveillance et de renouvellement
- Identifier les dernières exigences liées à la certification Qualiopi
- Traiter les écarts constatés ou les possibles dysfonctionnements
- Identifier les pistes d'actions pour la gestion du suivi qualité

PROGRAMME

Rappels des attendus de la certification qualiopi et du contexte réglementaire à date

AUDITS DE SURVEILLANCE ET DE RENOUVELLEMENT : CADRE REGLEMENTAIRE

- Précisions sur l'arrêté du 31 mai 2023
- Perspectives et travaux en cours au sein de la DGEFP sur Qualiopi et les autres démarches de contrôle
- Modalités organisationnelles des 2 audits

S'APPROPRIER LES ATTENDUS DE CHAQUE AUDIT

- Principes et modalités de mise en œuvre
- Règles en cas de non-conformité
- Traitement et conséquences des écarts issus de l'audit initial
- Points d'observation : situation de l'organisme, périmètre de la certification, indicateurs phares, respect de la marque Qualiopi...

SECURISER LES AUDITS

- Analyse des indicateurs sensibles pour chaque participant : non-conformités, processus « fragiles », difficultés rencontrées, points d'incertitude
- Axes d'évolution et/ou d'actions correctives
- Conseils à suivre pour constituer le dossier des éléments de preuve.

Le contexte de votre structure et de votre démarche Qualiopi est pris en compte, à partir de l'analyse des résultats d'un questionnaire précis de recueil des besoins et attentes.

🕒 10,30 heures

€ 1 295 € HT (TVA 20 %)
1 554 TTC

CODE FORMATION FOR000717



CONCEVOIR UN SCÉNARIO PÉDAGOGIQUE « QUALIOPi COMPATIBLE »

Nous contacter

EN INTER

Tél. 01 55 93 91 83
contact.inter@centre-inffo.fr

EN INTRA

Tél. 01 55 93 08 00
contact.intra@centre-inffo.fr

Programme mis à jour en temps réel en fonction de l'actualité

Public

Formateurs, concepteurs pédagogiques, responsables de formation... ainsi qu'à tout professionnel impliqué, souhaitant améliorer ses compétences dans la conception de scénarios pédagogiques interactifs et multimodaux.

Prérequis

1. Avoir une première expérience de formateur d'adultes OU avoir suivi une formation portant sur la conception de formations d'adultes
2. Se munir d'un projet réel de formation

Moyens pédagogiques

- > Séquences de découverte, temps d'apports théoriques suivis de périodes de questions-réponses et de mise en pratique
- > Travaux d'application individuels ou en sous-groupes : exercices, QCM, association...
- > Accès en ligne aux ressources pédagogiques et documentaires

Intervenant

Une consultante-formatrice sénior, experte en ingénierie pédagogique et de formation à Centre Inffo

Modalités d'évaluation

Progression des participants évaluée par le formateur tout au long de la formation (test de positionnement, temps d'échanges, travaux pratiques, exercices d'entraînement...) et par un quiz d'évaluation des acquis en fin de formation.

Modalité de sanction

Remise d'une attestation de fin de formation

Travailler l'ingénierie pédagogique d'une formation d'adultes est nécessaire pour répondre aux obligations de la certification Qualiopi et pour garantir une formation adaptée aux besoins des bénéficiaires et le bon déroulement de la formation. Ainsi, il est indispensable de préciser les objectifs des prestations proposées et de travailler l'adaptation de ces prestations aux publics bénéficiaires lors de la conception. Pour ce faire, le formateur doit travailler avec précision et rigueur le scénario pédagogique qui décrit chaque temps d'enseignement au travers de l'objectif pédagogique, la durée, le contenu, les méthodes et moyens pédagogiques, les modalités d'évaluation, les ressources, les activités et les supports.

OBJECTIFS DE FORMATION

- Formuler l'objectif de formation et les objectifs pédagogiques
- Comprendre la notion de progression pédagogique
- Choisir les contenus, méthodes et moyens pédagogiques appropriés

PROGRAMME

LES ELEMENTS FONDAMENTAUX

- L'ingénierie pédagogique, de quoi s'agit-il ?
- Point communs et spécificités du distanciel et du présentiel
- Mesurer les exigences du référentiel Qualiopi dans l'élaboration d'une formation

LES COMPOSANTES D'UN SCENARIO PEDAGOGIQUE

- Les besoins et l'analyse de la commande
- Le scénario pédagogique dans le processus formation

- Qu'est-ce qu'un scénario pédagogique ?
- Les objectifs de formation
- Les objectifs pédagogiques.
- La progression pédagogique
- Les contenus, les méthodes et les moyens pédagogiques
- L'évaluation des acquis

LES SEQUENCES PEDAGOGIQUES DU SCENARIO

- Le séquençage et la structure de chaque séquence

🕒 7 heures

€ 995 € HT (TVA 20 %)
1 194 TTC

CODE FORMATION FOR000518



FAIRE DE QUALIOPi UN LEVIER D'EXCELLENCE OPÉRATIONNELLE POUR VOTRE ORGANISME

Nous contacter

EN INTER

Tél. 01 55 93 91 83
contact.inter@centre-inffo.fr

EN INTRA

Tél. 01 55 93 08 00
contact.intra@centre-inffo.fr

Programme mis à jour en temps
réel en fonction de l'actualité

Public

Tout professionnel exerçant au sein d'un prestataire concourant au développement des compétences (formation, bilan de compétences, CFA, VAE), intervenant directement ou indirectement dans le pilotage de la certification Qualiopi

Prérequis

1. Détenir la certification Qualiopi
2. Avoir déjà participé à la préparation de l'audit initial Qualiopi (bien connaître le référentiel) au sein de son organisme actuel ou autre

Moyens pédagogiques

- > Exposés confrontés aux retours d'expérience
- > Exercices, quiz...avec mise en commun
- > Questions au groupe, brainstorming, échanges questions réponses
- > Accès en ligne aux ressources pédagogiques et documentaires

Intervenant

Un consultant-formateur, expert Qualiopi, organisation et politiques de formation à Centre Inffo

Modalités d'évaluation

Progression des participants évaluée par le formateur tout au long de la formation (test de positionnement, temps d'échanges, travaux pratiques, exercices d'entraînement...). Chaque participant devra rédiger son propre plan d'actions qui sera suivi d'une restitution croisée avec le groupe.

Modalité de sanction

Remise d'une attestation
de fin de formation

Depuis le 1^{er} janvier 2022, les organismes prestataires de développement des compétences qui accèdent aux fonds publics ou mutualisés sont détenteurs de la certification Qualiopi. Il leur faut désormais assurer la durabilité de leur certification.

Centre Inffo vous propose des outils et pistes de réflexion pour développer votre démarche d'amélioration continue et la rendre pérenne.

« Quel que soit le projet du législateur, il appartient aux organismes de se saisir de cette démarche et de la questionner du côté du sens. Il est certes utile de contrôler, mais le contrôle n'est jamais une fin en soi, il est toujours au service d'un projet » - Education permanente n° 223, pages 33-42

OBJECTIFS DE FORMATION

- Suivre sa certification Qualiopi après obtention
- Identifier les leviers d'une démarche qualité pérenne

PROGRAMME

La formation débute par une analyse détaillée de vos réponses au questionnaire spécifique de recueil de besoins et attentes.

SUIVRE SA CERTIFICATION QUALIOPi

- Analyse des points forts et points faibles, dont les éventuelles non-conformités relevées
- Traitement des appréciations et réclamations
- Formalisation des indicateurs de suivi Qualiopi
- Gestion documentaire : nommage des fichiers, mise à jour, gestion des versions, meta données associées...
- Proposition d'outils de suivi

IDENTIFIER LES LEVIERS D'UNE DEMARCHE QUALITE PERENNE

Analyser l'impact de la certification

- Définition des indicateurs d'impact
- Mesure des résultats

- Analyse des risques
- Valorisation de certains axes
- Cartographier les actions d'animation de la démarche
- Pertinence et choix d'un outil de gestion de la qualité
- Gestion des responsabilités : contrôle qualité par qui ? quelle périodicité ? Communication
- Conduite du changement

Utiliser les leviers de motivation et de valorisation de la démarche auprès de l'ensemble des collaborateurs

- Démarche structurante
- Alignement sur la stratégie globale de la structure
- Comment faire respecter les process par l'ensemble des parties prenantes ?
- Comment intégrer ce qui n'est pas encore systématisé, automatisé ?

🕒 14 heures

€ 1 595 € HT (TVA 20 %)
1 914€ TTC

CODE FORMATION FOR000528



Nous contacter

EN INTER

Tél. 01 55 93 91 83
contact.inter@centre-inffo.fr

EN INTRA

Tél. 01 55 93 08 00
contact.intra@centre-inffo.fr

Programme mis à jour en temps réel en fonction de l'actualité

Public

Tout professionnel exerçant au sein d'un prestataire concourant au développement des compétences (formation, bilan de compétences, CFA, VAE), susceptible d'accueillir des PSH et de gérer les aspects qui y sont liés.

Prérequis

Exercer au sein d'un organisme concourant au développement des compétences

Moyens pédagogiques

- > Exposés suivis de périodes de questions-réponses
- > Exercices pratiques et études de cas
- > Réflexion commune et travail de groupe
- > Accès en ligne aux ressources pédagogiques et documentaires

Intervenant

Un consultant-formateur, expert en certification Qualiopi, formé à la prise en compte du handicap et chargé de formation pour le compte de Centre Inffo

Modalités d'évaluation

Progression des participants évaluée par le formateur tout au long de la formation (test de positionnement, temps d'échanges, travaux pratiques, exercices d'entraînement...) et par un quiz d'évaluation des acquis en fin de formation.

Modalité de sanction

Remise d'une attestation de fin de formation

CODE FORMATION FOR000314

QUALIOPi : RESPECTER LES EXIGENCES EN MATIÈRE DE HANDICAP

Les décideurs ont prêté une attention particulière, lors de la réforme de la formation professionnelle en 2018, à l'insertion des bénéficiaires en situation de handicap pour qu'ils puissent notamment se professionnaliser au même titre que tous les autres publics. Cette problématique a eu une forte influence dans la rédaction du référentiel national Qualiopi. Afin de répondre à l'indicateur 26 (critère 6) de Qualiopi, l'organisme doit s'assurer de sa conformité. Quelle organisation mettre en place au sein de l'organisme ? Quelles sont les mesures et méthodes à adopter en formation, en fonction du type de handicap ? Auprès de quels réseaux d'experts puis-je me renseigner et trouver un appui ? Cette formation vous apportera des réponses simples et pragmatiques, basées sur des situations concrètes.

OBJECTIFS DE FORMATION

- Identifier les points-clés de l'accueil des personnes en situation de handicap (PSH)
- Distinguer les différentes formes de handicap et leurs particularités
- Adapter son attitude, sa communication et sa pédagogie en fonction de la situation

PROGRAMME

LE HANDICAP EN QUELQUES POINTS CLÉS

- Définitions et chiffres-clés en France
- La réglementation : que dit la loi du 11 février 2005
- Les préjugés liés aux handicaps
- Les différentes catégories de handicap : vision, mobilité, compréhension écrite et orale, handicap mental (ou déficience intellectuelle), auditif, visuel ou moteur, autisme, handicap psychique, polyhandicap, maladies dégénératives, troubles en « DYS »...

LA PRISE EN CHARGE D'UNE PERSONNE APPRENANTE EN SITUATION DE HANDICAP

- Les exigences liées à Qualiopi : indicateurs concernés, limites, rôle du référent handicap
- La communication appropriée (orale, gestuelle ou écrite)

L'ADAPTATION DE L'ACCUEIL ET DE LA PÉDAGOGIE EN FONCTION DES DIFFICULTÉS LIÉES AU TYPE DE HANDICAP

- Les différents types de solutions à mettre en place
- L'organisation en amont, pendant et après la formation
- Les aides humaines
- Adapter la temporalité (rythme, durée, pauses) et les aspects techniques & technologiques



Nous contacter

EN INTER

Tél. 01 55 93 91 83
contact.inter@centre-inffo.fr

EN INTRA

Tél. 01 55 93 08 00
contact.intra@centre-inffo.fr

Programme mis à jour en temps réel en fonction de l'actualité

Public

Responsables formation,
responsables ressources humaines

Prérequis

Exercer une fonction au sein d'un service formation ou RH

Moyens pédagogiques

- > Séquences de découverte, temps d'apports théoriques suivis de périodes de questions-réponses et de mise en pratique
- > Travaux d'application individuels ou en sous-groupes : exercices, QCM, association...
- > Accès en ligne aux ressources pédagogiques et documentaires

Intervenant

Une consultante-formatrice sénior, experte en ingénierie et politiques de formation, chargée de formation pour le compte de Centre Inffo

Modalités d'évaluation

Progression des participants évaluée par le formateur tout au long de la formation (test de positionnement, temps d'échanges, travaux pratiques, exercices d'entraînement...) et par un quiz d'évaluation des acquis en fin de formation.

Modalité de sanction

Remise d'une attestation de fin de formation

CONSTRUIRE LE CAHIER DES CHARGES D'UNE FORMATION

Pour une entreprise, établir un cahier des charges de formation précis est crucial pour devenir un « acheteur éclairé ». Cela permet de clarifier les besoins en compétences et de formuler des objectifs pédagogiques spécifiques, garantissant que les programmes de formation choisis sont parfaitement adaptés aux besoins de l'entreprise. De leur côté, les organismes de formation doivent être capables de questionner l'entreprise de manière approfondie et d'analyser ses besoins en développement des compétences. Cette compétence leur permet de proposer des solutions sur mesure et de concevoir un cahier des charges de formation qui répond exactement aux attentes de l'entreprise. Une telle synergie entre l'entreprise et l'organisme de formation assure une optimisation des investissements en formation et une amélioration continue des compétences internes.

OBJECTIFS DE FORMATION

- Construire un guide d'entretien pour recueillir la demande du client
- Savoir identifier le besoin en formation dans les éléments recueillis
- Connaître les rubriques d'un cahier des charges de formation
- Savoir renseigner les rubriques du CDC
- Connaître la taxonomie pour formuler les objectifs pédagogiques

PROGRAMME

LA DEMANDE DE FORMATION

- Les aspects de la demande de formation
- Les questions à poser pour recueillir les informations indispensables

L'ANALYSE DU BESOIN EN FORMATION

- De la demande au besoin
- La définition des objectifs de formation et des objectifs pédagogiques

LE CAHIER DES CHARGES DE LA FORMATION

- Les composantes du cahier des charges de la formation
- Les attendus par rubrique du cahier des charges
- Les grandes lignes de l'ingénierie pédagogique correspondante

CODE FORMATION FOR000710



Nous contacter

EN INTER

Tél. 01 55 93 91 83
contact.inter@centre-inffo.fr

EN INTRA

Tél. 01 55 93 08 00
contact.intra@centre-inffo.fr

Programme mis à jour en temps réel en fonction de l'actualité

Public

Formateurs occasionnels ou toute personne souhaitant devenir formateur ou renforcer sa pratique professionnelle

Prérequis

Aucun
Apporter un projet de formation réelle qui servira de base durant cette formation.

Moyens pédagogiques

- > Séquences de découverte, temps d'apports théoriques suivis de périodes de questions-réponses et de mise en application
- > Travaux d'application individuels ou en sous-groupes : exercices, QCM, études de cas...
- > Accès en ligne aux ressources pédagogiques et documentaires

Intervenant

Une consultante-formatrice sénior, experte en ingénierie pédagogique et de formation à Centre Inffo

Modalités d'évaluation

Progression des participants évaluée par le formateur tout au long de la formation (test de positionnement, temps d'échanges, travaux pratiques, exercices d'entraînement...) et par un quiz d'évaluation des acquis en fin de formation.

Modalité de sanction

Remise d'une attestation de fin de formation

CONCEVOIR ET ÉVALUER UNE FORMATION POUR ADULTES

Cette formation accompagne les entreprises et les individus qui souhaitent devenir formateurs ou monter en compétences s'ils exercent déjà cette fonction. Elle permet d'appréhender le processus de conception et d'évaluation d'une action de formation pour adultes. Pourquoi ces deux étapes sont essentielles ? En quoi sont-elles indissociables ? Comment procéder pour que les séquences assurent une progression pédagogique efficace ? Vous pourrez vous appuyer sur une « boîte à outils » riche, à la fois pédagogique et méthodologique, pour réussir la construction de vos formations tant présentielles que distancielles.

OBJECTIFS DE FORMATION

- Identifier les différents ingrédients nécessaires pour la conception d'une action de formation
- Repérer les points forts et les limites de l'Intelligence artificielle dans la conception d'une action de formation
- Connaître les caractéristiques des évaluations des acquis des apprenants

PROGRAMME

CONCEVOIR L'ACTION DE FORMATION

- Les spécificités des adultes en formation
- Le cahier des charges de la formation
- Les différentes phases de la conception d'une progression pédagogique
- Les objectifs de la formation
- Les méthodes et les techniques pédagogiques
- Les séquences pédagogiques
- Le scénario pédagogique
- Les supports et ressources de la formation
- Les points forts et les limites de l'IA dans la conception pédagogique

Zoom sur les spécificités des formations en face-à-face et en blended (présentiel majoritaire)

EVALUER LES ACQUIS DES APPRENANTS

- Les enjeux de l'évaluation
- Le positionnement (enjeux, méthodes, outils)
- Les fonctions et les formes de l'évaluation des acquis
- Les outils et techniques de l'évaluation des acquis
- Les exigences réglementaires.

Formation-action, basée sur les projets réels de formation apportés par les participants.

🕒 14 heures

€ 1 595 € HT (TVA 20 %)
1 914€ TTC

CODE FORMATION FOR000709



Nous contacter

EN INTER

Tél. 01 55 93 91 83
contact.inter@centre-inffo.fr

EN INTRA

Tél. 01 55 93 08 00
contact.intra@centre-inffo.fr

Programme mis à jour en temps
réel en fonction de l'actualité

Public

Tout professionnel impliqué ou souhaitant améliorer ses compétences dans la conception de scénarios pédagogiques interactifs et multimodaux. Formateurs, concepteurs pédagogiques, responsables de la formation, enseignants...

Prérequis

- 1 - Avoir des connaissances en ingénierie pédagogique OU avoir suivi notre formation « Concevoir et évaluer une formation pour adultes ».
- 2 - Apporter un projet réel qui servira de base durant la formation.

Moyens pédagogiques

- > Séquences de découverte, temps d'apports théoriques suivis de périodes de questions-réponses et de mise en pratique
- > Travaux d'application individuels ou en sous-groupes : exercices, QCM, association...
- > Accès en ligne aux ressources pédagogiques et documentaires

Intervenant

Une consultante-formatrice sénior, experte en ingénierie pédagogique et de formation à Centre Inffo

Modalités d'évaluation

Progression des participants évaluée par le formateur tout au long de la formation (test de positionnement, temps d'échanges, travaux pratiques, exercices d'entraînement...) et par un quiz d'évaluation des acquis en fin de formation.

Modalité de sanction

Remise d'une attestation de fin de formation

🕒 7 heures

€ 995 € HT (TVA 20 %)
1 194 TTC

CODE FORMATION FOR000708

ANIMER UNE FORMATION POUR ADULTES

Être un bon formateur, ça ne s'improvise pas, il faut détenir des compétences en conception pédagogique, manier les techniques de transmission, connaître les mécanismes de dynamique de groupe, maintenir l'attention des apprenants.

Durant cette formation, vous découvrirez différentes méthodes et techniques pour animer des formations impliquantes, gérer des situations complexes et conforter votre posture. Vous pourrez vous appuyer sur une « boîte à outils » pour réussir l'animation de vos formations.

OBJECTIFS DE FORMATION

- Connaître différentes méthodes et techniques pour animer des formations impliquantes en face-à-face
- Identifier comment gérer les situations complexes

PROGRAMME

ANIMER UNE FORMATION

- La préparation de l'animation en présentiel
- La posture d'animateur de formation en face-à-face
- Les conditions favorables de démarrage d'une formation
- Les différentes techniques pour une formation impliquante : une ingénierie pédagogique adaptée, des outils variés, une communication assertive
- La gestion de la dynamique de groupe
- La gestion des situations complexes.

La formation ci-dessus vous apportera une méthodologie globale. Vous bénéficierez également des expériences vécues par le groupe.

Vous avez besoin de gagner en assurance lors de vos interventions ? Centre inffo vous propose un accompagnement facultatif, individuel et complémentaire :

Vous débutez en formation ou vous venez d'avoir vos premières expériences en tant qu'animateur ? Le stress vous submerge face à un groupe d'apprenants ? Vous hésitez encore pour choisir les techniques pédagogiques les plus adéquates ? etc.

Votre formatrice vous proposera une palette d'exercices et autres conseils personnalisés qui feront toute la différence pour réussir vos prochaines animations de formations !

La formation, suivie de cet accompagnement individuel, est conçue en tant que parcours de formation ; elle peut donc être prise en charge par votre organisme financeur.

Activez cette option dès votre inscription à la formation !

FORMATION AVEC OPTION

+ 3 heures à distance, dans les 2 mois qui suivent la formation

€ 1 995 € HT (TVA 20 %)
2 394 € TTC

CODE FORMATION FOR000730



Nous contacter

EN INTER

Tél. 01 55 93 91 83
contact.inter@centre-inffo.fr

EN INTRA

Tél. 01 55 93 08 00
contact.intra@centre-inffo.fr

Programme mis à jour en temps réel en fonction de l'actualité

Public

Formateurs professionnels ou occasionnels, responsables ou coordinateurs pédagogiques, consultants...

Prérequis

Avoir une première expérience de formateur d'adultes OU avoir suivi une formation portant sur la conception de formations d'adultes

Moyens pédagogiques

- > Séquences de découverte, temps d'apports théoriques suivis de périodes de questions-réponses et de mise en pratique
- > Travaux d'application individuels ou en sous-groupes : exercices et études de cas...
- > Accès en ligne aux ressources pédagogiques et documentaires

Intervenant

Une consultante-formatrice senior, experte en ingénierie pédagogique et de formation à Centre Inffo

Modalités d'évaluation

Progression des participants évaluée par le formateur tout au long de la formation (test de positionnement, temps d'échanges, travaux pratiques, exercices d'entraînement...) et par un quiz d'évaluation des acquis en fin de formation.

Modalité de sanction

Remise d'une attestation de fin de formation

LES SPÉCIFICITÉS D'UNE FORMATION À DISTANCE

Le développement du contenu du travail, la diversité des profils et besoins des apprenants, la commande des financeurs de la formation ainsi que l'évolution accélérée de technologies numériques amènent les professionnels de la formation à concevoir et mettre en œuvre une offre de formation de plus en plus hybride. La formation à distance (mixte, e-learning, blended learning ou 100 % à distance) doit permettre de mieux répondre aux besoins et attentes des stagiaires, de mieux utiliser les ressources formatives, de construire des parcours plus cohérents.

Cette formation vous permettra d'envisager vos projets de formation à distance avec une solide connaissance des bases de l'ingénierie.

OBJECTIFS DE FORMATION

- Connaître les fondamentaux de l'ingénierie de la formation à distance pour en comprendre les enjeux et les conditions de mise en œuvre.
- Connaître la méthodologie nécessaire à l'élaboration de formations innovantes, en fonction des problématiques et des publics cibles, dans une logique espace-temps.

PROGRAMME

LE CADRE REGLEMENTAIRE DE LA FORMATION A DISTANCE

- Contractualisation, prescription, jalons, évaluation, attestation de réalisation

L'INGENIERIE PEDAGOGIQUE POUR UNE FORMATION A DISTANCE

- La faisabilité : les points à interroger (objectifs pédagogiques, effectif, emploi du temps, scénario pédagogique, temps collectifs, communication, supports, ressources, évaluation)
- Le cadrage du projet : phase d'analyse, diagnostic de la formation existante, décision du go/no go (moyens disponibles, organisation, coûts)
- La posture du formateur, accompagnateur, facilitateur

L'ANIMATION A DISTANCE

- La modélisation d'un parcours
- Séquencer un parcours,
- Mixer les approches pédagogiques synchrones et asynchrones, individuelles et collectives pour favoriser la motivation de son public cible,
- Repérer des outils pédagogiques adéquats pour une séquence pédagogique
- Les conditions de réussite d'une classe virtuelle (pédagogiques, techniques, la dynamique du groupe)
- Des outils pour la formation à distance
- Les activités synchrones et asynchrones
- La pertinence pédagogique des temps de connexion.

CODE FORMATION FOR000713



Nous contacter

EN INTER

Tél. 01 55 93 91 83
contact.inter@centre-inffo.fr

EN INTRA

Tél. 01 55 93 08 00
contact.intra@centre-inffo.fr

Programme mis à jour en temps
réel en fonction de l'actualité

Public

Formateurs, responsables ou
coordinateurs pédagogiques et tout
professionnel intervenant dans
la conception et/ou la mise en
œuvre de parcours individuels de
formation.

Prérequis

Avoir une première expérience de
formateur d'adultes
OU avoir suivi une formation portant
sur la conception de formations
d'adultes

Moyens pédagogiques

- > Séquences de découverte, temps
d'apports théoriques suivis de
périodes de questions-réponses et
de mise en pratique
- > Travaux d'application individuels
ou en sous-groupes : exercices,
QCM, association...
- > Accès en ligne aux ressources
pédagogiques et documentaires

Intervenant

Une consultante-formatrice sénior,
experte en ingénierie pédagogique
et de formation, chargée de
formation pour le compte de Centre
Inffo

Modalités d'évaluation

Progression des participants évaluée
par le formateur tout au long de la
formation (test de positionnement,
temps d'échanges, travaux pratiques,
exercices d'entraînement...) et par un
quiz d'évaluation des acquis en fin
de formation.

Modalité de sanction

Remise d'une attestation
de fin de formation

CODE FORMATION FOR000317

CONSTRUIRE DES PARCOURS INDIVIDUALISÉS DE FORMATION

Le développement du contenu du travail, la diversité des profils et besoins des apprenants, la commande des financeurs de la formation ainsi que l'évolution accélérée de technologies numériques amènent les professionnels de la formation à concevoir et mettre en œuvre une offre de formation de plus en plus individualisée. L'individualisation doit permettre de mieux répondre aux besoins et attentes des stagiaires, de mieux utiliser les ressources formatives, de construire des parcours plus en cohérence avec les possibilités et les objectifs des bénéficiaires en formation.

Cette formation permet aux professionnels de la formation de mieux connaître et comprendre les attendus en termes d'individualisation dans le champ de la formation d'adultes.

OBJECTIFS DE FORMATION

- Connaître les leviers d'individualisation de la formation à partir des besoins de l'apprenant
- Comprendre les composantes de l'accompagnement pédagogique individualisé en formation d'adultes

PROGRAMME

LE CADRE DE L'INDIVIDUALISATION DES PARCOURS DE FORMATION

- Légal, normé
- Enjeux

L'INGÉNIERIE DE FORMATION DU PARCOURS INDIVIDUALISÉ

- L'adulte en formation
- L'individualisation du parcours de formation
- L'apprenant au cœur des apprentissages

L'INGÉNIERIE PÉDAGOGIQUE DU PARCOURS INDIVIDUALISÉ

- Les facteurs d'individualisation
- Comment individualiser une formation ?
Exemples
- L'évaluation de l'atteinte des objectifs

DES REPÈRES POUR L'INDIVIDUALISATION DU PARCOURS DE FORMATION

- Les prérequis
- Le positionnement pédagogique
- La prescription pédagogique
- Le déroulement de la formation
- La place des ressources pédagogiques
- L'accompagnement pédagogique individualisé
- L'évaluation des acquis.



Nous contacter

EN INTER

Tél. 01 55 93 91 83
contact.inter@centre-info.fr

EN INTRA

Tél. 01 55 93 08 00
contact.intra@centre-info.fr

Programme mis à jour en temps
réel en fonction de l'actualité

Public

Professionnels novices en ingénierie
et construction de référentiels de
formation

Prérequis

- 1 - Avoir suivi une formation
d'ingénierie pédagogique OU
satisfaire au test d'évaluation
des connaissances proposé par
Centre Inffo
- 2 - Se munir du référentiel de
certification, correspondant à
votre projet

Moyens pédagogiques

- > Exposés suivis de périodes de
questions-réponses
- > Travaux d'application : mises
en situation de construction de
référentiel de formation, travaux
de groupe, brainstorming
- > Accès en ligne aux ressources
pédagogiques et documentaires

Intervenant

Une consultante-formatrice, experte
en ingénierie de formation
à Centre Inffo

Modalités d'évaluation

Progression des participants évaluée
par le formateur tout au long de la
formation (test de positionnement,
temps d'échanges, exercices
d'entraînement...) et travaux
d'application sur projet réel.

Modalité de sanction

Remise d'une attestation
de fin de formation

CONCEVOIR UN RÉFÉRENTIEL DE FORMATION À PARTIR D'UN RÉFÉRENTIEL DE CERTIFICATION

Le référentiel de formation est l'inventaire des compétences visées par la formation, des contenus pédagogiques associés et des critères de réussite. C'est notamment un outil d'aide à la construction d'une formation certifiante. Il sert de cahier des charges pour les formateurs, mais également de support de communication entre l'organisme de formation, les évaluateurs, les bénéficiaires. Cette formation vous permettra de revisiter l'articulation des différents référentiels (activités, compétences, certification, formation) et de comprendre les techniques d'élaboration d'un référentiel de formation.

OBJECTIFS DE FORMATION

- Maîtriser la démarche et les outils de l'ingénierie de formation
- Construire un référentiel de formation, à partir d'un référentiel de certification

PROGRAMME

COMPRENDRE LES RÉFÉRENTIELS ET LA DÉMARCHE D'INGÉNIERIE DE CERTIFICATION

- La terminologie et les définitions relatives
aux référentiels
- L'articulation des différents référentiels :
référentiels d'activités, de compétences,
d'évaluation, de formation
- Focus sur les attendus de France
Compétences en matière d'ingénierie de
certification

IDENTIFIER LES COMPÉTENCES ET CONCEVOIR UN RÉFÉRENTIEL DE CERTIFICATION

- Les éléments-clés d'un référentiel
d'emploi : contenu, contexte, description de
l'emploi, formulation des activités
- Les éléments-clés d'un référentiel de
compétences : objectifs, lien entre
compétence et activité, formulation des
compétences, méthode
- Les éléments-clés d'un référentiel
d'évaluation : cohérence avec le référentiel
activités/compétences, les modalités et les
critères d'évaluation

CONSTRUIRE UN RÉFÉRENTIEL DE FORMATION

- Les éléments-clés d'un référentiel
de formation : objectifs, méthode
d'élaboration, formulation de l'objectif
de formation, objectifs pédagogiques,
contenus, progression pédagogique,
modalités d'évaluation
- L'évaluation des acquis de la formation
- La méthode pour assurer la cohérence
entre les composantes des référentiels
- L'utilisation des référentiels dans une
approche globale emploi-compétences-
évaluation-formation
- L'évaluation des compétences : enjeux,
méthodes et conditions de réussite

🕒 10,30 heures

€ 1 295 € HT (TVA 20 %)
1 554 TTC

CODE FORMATION FOR000526



DEVENIR TUTEUR EN 2026

Nous contacter

EN INTER

Tél. 01 55 93 91 83
contact.inter@centre-inffo.fr

EN INTRA

Tél. 01 55 93 08 00
contact.intra@centre-inffo.fr

Programme mis à jour en temps
réel en fonction de l'actualité

Public

Tout professionnel amené à devenir
tuteur

Prérequis

Exercer à court terme une mission
de tuteur

Moyens pédagogiques

- > Séquences de découverte
- > Temps d'apports théoriques suivis
de périodes de questions-réponses
et de mise en pratique
- > Accès en ligne aux ressources
pédagogiques et documentaires

Intervenant

Une consultante-formatrice sénior,
experte en ingénierie pédagogique
et de formation à Centre Inffo

Modalités d'évaluation

Progression des participants évaluée
par le formateur tout au long de la
formation (test de positionnement,
temps d'échanges, travaux pratiques,
exercices d'entraînement...) et par un
quiz d'évaluation des acquis en fin
de formation.

Modalité de sanction

Remise d'une attestation
de fin de formation

La Préparation opérationnelle à l'emploi individuelle (POE) et l'alternance ont comme point commun l'indispensable mise en place d'un tutorat au sein de votre organisation. Il ne suffit pas d'être un professionnel aguerri pour effectuer cette mission, il est indispensable d'aimer transmettre, d'avoir du temps disponible, d'être au clair sur sa mission, de connaître les bons outils et d'adopter la juste posture.

OBJECTIFS DE FORMATION

- Connaître les rôles et missions du tuteur
- Identifier comment établir une relation tuteur/tutoré efficiente
- Organiser la transmission des savoirs, savoir-faire et savoirs comportementaux en situation de travail
- Suivre et évaluer les acquis

PROGRAMME

LES FONDAMENTAUX

- Le tuteur : rôle, missions et champs d'action
- Les spécificités du tutorat

LES CONDITIONS FAVORISANT L'APPRENTISSAGE

- Accompagner un parcours apprenant dès l'intégration
- Connaître les conditions favorisant ou bloquant l'apprentissage
- Optimiser sa communication avec des outils et techniques simples : question ouverte/ fermée, écoute, reformulation

ORGANISER LA TRANSMISSION

- Structurer la transmission des savoirs, savoir-faire et savoir-être
- Identifier les situations quotidiennes pour les transformer en situations formatives
- Repérer comment ritualiser et tracer l'évaluation

SUIVRE L'ALTERNANT

- Conduire un entretien de suivi
- Gérer une situation complexe/Féliciter
- Repérer comment ritualiser et tracer l'évaluation

CODE FORMATION FOR000711



CHOISIR L'AFEST COMME MODALITÉ DE FORMATION

Nous contacter

EN INTER

Tél. 01 55 93 91 83
contact.inter@centre-info.fr

EN INTRA

Tél. 01 55 93 08 00
contact.intra@centre-info.fr

Programme mis à jour en temps
réel en fonction de l'actualité

Public

Tout personnel de l'entreprise :
managers, directeurs, chefs de
service, responsable formation,
formateur interne,
Responsables pédagogiques,
référents Afest, consultants,
conseillers Opco...

Prérequis

Aucun

Moyens pédagogiques

- > Séquences de découverte, temps
d'apports théoriques suivis de
périodes de questions-réponses
- > Travaux d'application individuels
ou en sous-groupes : exercices,
QCM, association...
- > Accès en ligne aux ressources
pédagogiques et documentaires

Intervenant

Une consultante-formatrice
sénior, experte Afest, ingénierie
pédagogique
et de formation à Centre Info

Modalités d'évaluation

Progression des participants évaluée
par le formateur tout au long de la
formation (test de positionnement,
temps d'échanges, travaux pratiques,
exercices d'entraînement...) et par un
quiz d'évaluation des acquis en fin
de formation.

Modalité de sanction

Remise d'une attestation
de fin de formation

En permettant de former au poste de travail, l'Afest sécurise vos recrutements et développe les compétences des salariés. L'organisation peut ainsi fidéliser ses salariés et asseoir sa spécificité dans son environnement économique. Les différents retours montrent que la modalité AFEST donne de très bons résultats. En effet, elle favorise l'autonomie de l'apprenant, augmente la qualité d'exécution des tâches et renforce la cohésion sociale au sein de l'entreprise en valorisant les salariés par le partage de leur expertise. La mise en œuvre de l'Afest nécessite préalablement un diagnostic de faisabilité. Ensuite la formation se déroule en deux temps : des mises en situation de travail alternées avec des séquences réflexives pour ancrer les apprentissages et garantir l'acquisition de compétences.

OBJECTIFS DE FORMATION

- Connaître les fondamentaux de l'Afest, ses bénéfices, ses limites
- Identifier les conditions de réussite d'une Afest
- Connaître les fondamentaux de l'ingénierie d'un parcours d'apprentissage AFEST
- Identifier les composantes de l'analyse de l'activité en lien avec les situations de travail apprenantes

PROGRAMME

LES CONTOURS D'UNE AFEST

- Les fondamentaux juridiques relatifs à l'AFEST
- Les différents acteurs dans le cadre d'un projet AFEST
- Les étapes d'un parcours AFEST (étude d'opportunité et de faisabilité)

L'ANALYSE DE L'ACTIVITÉ

- Les situations de travail :
définitions et identification
- Formulation de la compétence

LE PARCOURS D'APPRENTISSAGE AFEST

- Elaborer un scénario d'apprentissage
- Situations d'évaluation et résultats de l'évaluation
- Les traces de l'activité

LA REFLEXIVITE POUR ANCRER LES APPRENTISSAGES

- Objectifs de la réflexivité
- Temporalité et rythme des séances réflexives
- Techniques d'explicitation

CODE FORMATION FOR000712



Nous contacter

EN INTER

Tél. 01 55 93 91 83
contact.inter@centre-inffo.fr

EN INTRA

Tél. 01 55 93 08 00
contact.intra@centre-inffo.fr

Programme mis à jour en temps
réel en fonction de l'actualité

Public

Tout professionnel souhaitant
maîtriser les fondamentaux de la
réglementation de la VAE

Prérequis

Exercer une fonction dans le secteur
de la formation professionnelle

Moyens pédagogiques

- > Exposés suivis de questions-réponses
- > Travaux d'application individuels ou en sous-groupes : quiz, exercices à partir de fiches techniques...
- > Accès en ligne aux ressources pédagogiques et documentaires

Intervenant

Un juriste-consultant, expert en
droit et politiques de formation à
Centre Inffo

Modalités d'évaluation

Progression des participants évaluée
par le formateur tout au long de la
formation (test de positionnement,
temps d'échanges, travaux pratiques,
exercices d'entraînement...) et par un
quiz d'évaluation des acquis en fin
de formation.

Modalité de sanction

Remise d'une attestation
de fin de formation

MARCHÉ DE LA VAE : MAÎTRISER LE NOUVEAU CADRE JURIDIQUE ET FINANCIER

La loi du 21 décembre 2022 sur le marché du travail a pour ambition de révolutionner la VAE : faire passer le nombre de validations de 30 000 à 100 000 par an d'ici 2027. Cette transformation comprend le doublement du congé VAE, la suppression de l'année d'expérience requise, l'ouverture de la VAE à un seul bloc de compétences, une procédure simplifiée, une expérimentation de « VAE inversée » et la création d'un nouveau service public de la VAE.

Pour saisir toutes les opportunités de ce marché redynamisé, Centre Inffo vous propose une formation sur ce nouveau cadre juridique et financier, en intégrant tous les décrets d'application publiés.

OBJECTIFS DE FORMATION

- Comprendre les nouvelles conditions encadrant une démarche de VAE, en mettant l'accent sur les subtilités juridiques de la loi de 2022 et ses décrets d'application
- Identifier les nouvelles missions des acteurs impliqués dans la VAE
- Identifier les différentes étapes de la VAE et les opportunités en matière de financement

PROGRAMME

CONNAÎTRE LES NOUVELLES CONDITIONS ENCADRANT UNE DEMARCHE DE VAE

- Conditions tenant aux bénéficiaires : profil du public visé, définition de l'expérience pertinente...
- Conditions tenant aux certifications visées : l'importance des blocs des compétences
- Accès au marché de la VAE : exigences administratives et comptables, Qualiopi...

COMPRENDRE LES MISSIONS DES ACTEURS INTERVENANT DANS LA VAE

- Présentation du service public de la VAE : composition, missions
- Zoom sur le rôle des régions en matière de VAE : compétence, prérogatives et pratiques régionales
- Accompagnateur Architecte de Parcours : une fonction définie et encadrée ?

IDENTIFIER LES DEPENSES ELIGIBLES AU FINANCEMENT DE CHAQUE ETAPE DE LA VAE

- Information et sensibilisation, aide au choix de la certification, candidature, entrée dans le parcours : le périmètre de l'accompagnement
- Frais d'examen du dossier de recevabilité, frais d'accompagnement, frais de validation... : détermination des dépenses éligible au financement
- Zoom sur l'expérimentation « VAE inversé » : les parcours dans le cadre du contrat de professionnalisation

TROUVER LE BON FINANCEUR ET CHIFFRER LA PRISE EN CHARGE D'UN PROJET VAE

- France Travail, Région, Agefiph : politiques et pratiques de financement, dépenses éligibles...
- Pro-A et VAE : politiques des branches professionnelles et pratiques des Opco
- Financement via CPF : exigences de la Caisse des dépôts
- Le congé de VAE : les obligations de l'employeur

🕒 7 heures

€ 995 € HT (TVA 20 %)
1 194 TTC

CODE FORMATION FOR000519



Nous contacter

EN INTER

Tél. 01 55 93 91 83
contact.inter@centre-info.fr

EN INTRA

Tél. 01 55 93 08 00
contact.intra@centre-info.fr

Programme mis à jour en temps réel en fonction de l'actualité

Public

Tout professionnel amené à accompagner des candidats à la VAE : prestataires de formation, consultants, conseillers et accompagnateurs VAE...

Prérequis

Aucun

Moyens pédagogiques

- > Apports théoriques (diaporamas, fiches outils...) suivis de périodes d'échanges interactifs avec les participants.
- > Analyse de documents, exemples concrets de dossiers, témoignages.
- > Accès en ligne aux ressources pédagogiques et documentaires

Intervenant

Un consultant-formateur, accompagnateur VAE, chargé de formation pour le compte de Centre Info

Modalités d'évaluation

Progression des participants évaluée par le formateur tout au long de la formation (test de positionnement, temps d'échanges, travaux pratiques, exercices d'entraînement...) et par un quiz d'évaluation des acquis en fin de formation.

Modalité de sanction

Remise d'une attestation de fin de formation

LES FONDAMENTAUX DE L'ACCOMPAGNEMENT VAE

La VAE est un outil à disposition des entreprises pour piloter leur gestion de l'emploi et des parcours professionnels (GEPP). Elle est au service des candidats pour obtenir la juste reconnaissance des compétences acquises par l'expérience accumulée dans l'exercice de leur métier. Perçue, à tort, comme longue et complexe, la démarche d'engagement d'une VAE est vertueuse si les acteurs de l'entreprise intéressée ont été correctement informés de son fonctionnement en amont, et si les candidats ont été correctement accompagnés dans leur parcours vers l'obtention de la certification visée. A l'heure où la réforme en cours de la VAE vise à quintupler le nombre de VAE passées à horizon 2027, l'objet de cette formation est précisément de fournir aux consultants, futurs accompagnateurs, les bases nécessaires à un accompagnement de qualité, efficace, et vecteur de réussite pour les candidats, en maîtrisant le cadre législatif de la VAE.

OBJECTIFS DE FORMATION

- Comprendre le cadre légal et les étapes du processus de VAE.
- Identifier les rôles et compétences de l'accompagnateur VAE.
- Identifier les éléments incontournables d'un référentiel de certification utiles à la VAE.
- Connaître les éléments constitutifs d'un dossier de validation

PROGRAMME

COMPRENDRE LE DISPOSITIF DE VAE

- Définition et cadre légal (réforme, financement...)
- Les publics concernés
- Les certifications accessibles par la VAE
- Les objectifs de la validation des acquis.
- Les conditions d'éligibilité à la VAE : prérequis pour les candidats ; durée d'expérience requise
- Les étapes du processus VAE : information et orientation ; dépôt de la demande de recevabilité ; constitution du dossier de validation ; jury et décision de validation

LE RÔLE DE L'ACCOMPAGNATEUR DANS LE PARCOURS VAE

- Les missions de l'accompagnateur et compétences associées
- Ecoute et identification des compétences acquises
- Aide à la rédaction du dossier de validation
- Préparation au passage devant le jury : comprendre les attentes du jury ; structurer son discours ; présenter ses expériences et compétences. Soutien psychologique et motivationnel

LES OUTILS ET MÉTHODES DE L'ACCOMPAGNEMENT

- Grille d'analyse des compétences

- Entretiens individuels
- Coaching et simulation de passage devant le jury.

ANALYSE DES RÉFÉRENTIELS DE CERTIFICATION

- Comprendre et interpréter les référentiels des certifications
- Faire correspondre les acquis du candidat avec les exigences du référentiel
- Exemple : étude d'un référentiel.

CONSTITUTION DU DOSSIER DE VALIDATION

- Le livret 1 (admissibilité)
- Le livret 2 (description des acquis)
- Conseils pour la rédaction du livret : valorisation des expériences et mise en adéquation avec les compétences attendues
- Exemples concrets de dossiers réussis

ENJEUX ET PERSPECTIVES DE L'ACCOMPAGNEMENT A LA VAE

- Les spécificités des différents publics : salariés, demandeurs d'emploi, jeunes adultes, etc.
- Les freins et difficultés rencontrés par les candidats (manque de confiance, difficulté à formaliser leurs compétences, etc.)
- Perspectives pour les accompagnateurs : accompagnement collectif versus individuel.

🕒 7 heures

€ 995 € HT (TVA 20 %)
1 194 TTC

CODE FORMATION FOR000714



Nous contacter

EN INTER

Tél. 01 55 93 91 83
contact.inter@centre-inffo.fr

EN INTRA

Tél. 01 55 93 08 00
contact.intra@centre-inffo.fr

Programme mis à jour en temps
réel en fonction de l'actualité

Public

Tout professionnel amené à
accompagner des candidats à la
VAE : prestataires de formation,
consultants, accompagnateurs
VAE, professionnels des ressources
humaines...

Prérequis

Aucun

Moyens pédagogiques

- > Exposés théoriques suivis de séquences de questions réponses
- > Travaux d'application individuels et collectifs : cas pratiques, mises en situation, jeux de rôle, navigation sur internet...
- > Accès en ligne aux ressources pédagogiques et documentaires

Intervenant

Un consultant-formateur,
accompagnateur VAE, chargé de
formation pour le compte de Centre
Inffo

Modalités d'évaluation

Progression des participants évaluée
par le formateur tout au long de la
formation (test de positionnement,
temps d'échanges, travaux pratiques,
exercices d'entraînement...) et par un
quiz d'évaluation des acquis en fin
de formation.

Modalité de sanction

Remise d'une attestation
de fin de formation

DEVENIR ACCOMPAGNATEUR EN VAE

La VAE est un outil à disposition des entreprises pour piloter leur gestion de l'emploi et des parcours professionnels (GEPP). Elle est au service des candidats pour obtenir la juste reconnaissance des compétences acquises par l'expérience accumulée dans l'exercice de leur métier. Perçue, à tort, comme longue et complexe, la démarche d'engagement d'une VAE est vertueuse si les acteurs de l'entreprise ont été correctement informés de son fonctionnement en amont, et si les candidats ont été correctement accompagnés dans leur parcours vers l'obtention de la certification visée. A l'heure où la réforme de la VAE est en suspens, il est important de se recentrer sur le cœur du métier d'accompagnateur qui reste indemne, quel que soit le mode de financement de la démarche. L'objet de cette formation est précisément de fournir aux consultants, futurs accompagnateurs, toutes les clefs nécessaires à un accompagnement de qualité, efficace, et vecteur de réussite pour les candidats, en maîtrisant le cadre législatif de la VAE.

OBJECTIFS DE FORMATION

- Accompagner des candidats dans leur démarche de VAE individuelle ou collective

PROGRAMME

INTRODUCTION À LA VAE

- Définition et repères historiques : des origines à la réforme du 22 décembre 2022
- Le triple atout de la VAE
- VAE individuelle, VAE collective : à chacun son besoin
- Orienter pour mieux certifier, certifier pour mieux orienter...

COMMENT FONCTIONNE LA VAE ?

- Les prérequis
- Les différents types de VAE (VAE expérimentale, VAE de « droit commun », VAE partielle, VAE hybride, « VAE inversée » ...) et leur utilité
- Les exigences d'un parcours VAE
- Les spécificités d'un parcours VAE sur la plateforme « France VAE »

L'ÉCOSYSTÈME DE LA VAE

- Périmètre et rôles en matière de VAE : entreprises, ministères certificateurs, opérateurs, jurys professionnels
- Pour une mobilisation réussie de chaque acteur présenté

LES SOLUTIONS DE FINANCEMENT D'UNE ACTION DE VAE

- VAE et CPF
- VAE et Opco
- VAE et dispositifs légaux (Pro A, TransPro, plateforme « France VAE »)
- VAE et projet de transformation d'entreprise

L'ACCOMPAGNEMENT À LA VAE, UN TRIPLE SUPPORT ADMINISTRATIF, TECHNIQUE ET « MOTIVATIONNEL »

- L'étape-clé de la « primo-orientation » et de l'identification de la certification, focus sur le RNCP
- La recevabilité administrative
- L'apport de preuves : recherche, identification et formalisation (livret 1, livret 2, dossier professionnel)
- Le support au parcours du candidat : la prime à la régularité

POSTURE ET RÔLE DE L'ACCOMPAGNATEUR VAE

- Mener un entretien d'explicitation
- Diagnostiquer les compétences développées à travers un récit de carrière
- Appréhender le degré d'autonomie : accompagner sans se substituer
- Développer une posture d'écoute active. Aider à la formalisation
- S'adapter à des publics hétérogènes

SPÉCIFICITÉS DE L'ACCOMPAGNEMENT D'UNE COHORTE DE CANDIDATS

- La dynamique de groupe
- Les techniques d'enrichissement mutuel dans le parcours VAE : inciter au dialogue
- Présentiel, distanciel ou « phygital » : quelle combinaison, selon quels profils et quelles contraintes ?

🕒 14 heures

€ 1 595 € HT (TVA 20 %)
1 914 € TTC

CODE FORMATION FOR000212



Nous contacter

EN INTER

Tél. 01 55 93 91 83
contact.inter@centre-inffo.fr

EN INTRA

Tél. 01 55 93 08 00
contact.intra@centre-inffo.fr

Programme mis à jour en temps
réel en fonction de l'actualité

Public

Tout responsable désireux de faire
évoluer le modèle d'affaires de sa
structure : organisme de formation
privé, école interne, CFA...

Prérequis

Avoir un projet de développement,
refonte ou changement d'activité au
sein de son organisation

Moyens pédagogiques

- > Exposés suivis de périodes de questions-réponses
- > Exercices d'application : travaux individuels avec accompagnement par le formateur, études de cas, quiz.
- > Accès en ligne aux ressources pédagogiques et documentaires

Intervenant

Une consultante, expérimentée en
stratégie de développement des
organismes de formation, chargée
de formation pour le compte de
Centre Inffo

Modalités d'évaluation

Progression des participants évaluée
par le formateur tout au long de la
formation (test de positionnement,
temps d'échanges, travaux pratiques,
exercices d'entraînement...) et par un
quiz d'évaluation des acquis en fin
de formation.

Modalité de sanction

Remise d'une attestation
de fin de formation

MODELISER L'EVOLUTION STRATEGIQUE ET COMMERCIALE DE SON ACTIVITE FORMATION

Entre opportunités ouvertes par la réforme de 2018 et conséquences de la crise sanitaire, les transformations du marché de la formation s'accroissent et des perspectives renouvelées de développement s'offrent aux prestataires.

Cette formation, basée sur les projets d'évolution des participants, donne des clefs pour interroger son modèle économique et construire des scénarii d'évolution pour demain.

OBJECTIFS DE FORMATION

- Comprendre les évolutions de l'environnement de la formation professionnelle et celles des modèles d'affaires
- Exploiter la méthode Canvas pour formaliser une nouvelle offre de services
- Construire des scénarii d'évolution de son business model

PROGRAMME

S'APPROPRIER LA DÉMARCHE BUSINESS MODEL

- Comprendre les principaux concepts (proposition de valeur, segmentation client...)
- Positionner le Business Model dans la stratégie entrepreneuriale de l'organisme (par rapport à l'analyse stratégique, le business plan...)
- Identifier les éléments déclencheurs d'une démarche Business Model
- Repérer les modalités de rémunération applicables à la formation

ÉVALUER LES IMPACTS DE L'ENVIRONNEMENT SUR L'ÉVOLUTION DES BUSINESS MODELS DE LA FORMATION

- Enjeux, opportunités et contraintes de l'évolution de la réglementation, notamment la réforme 2018

METTRE EN ŒUVRE SA DÉMARCHE AVEC LE BUSINESS MODEL CANVAS

- Comprendre les neuf déterminants de la démarche et l'ordre de construction
- Redéfinir sa proposition de valeur

IDENTIFIER LES CONDITIONS DE RÉUSSITE DE SA PROPOSITION DE VALEUR

- Répondre au Quoi : quel service rendu, à quel prix ?
- Répondre au Comment : quelles activités, quels partenaires, quelles charges ?

METTRE EN PERSPECTIVE SON PROJET DE BUSINESS MODEL

- Identifier les risques associés aux modèles construits
- Qualifier les conditions de réussite complémentaires (communication, compétences additionnelles...)

CODE FORMATION FOR000718



Nous contacter

EN INTER

Tél. 01 55 93 91 83
contact.inter@centre-inffo.fr

EN INTRA

Tél. 01 55 93 08 00
contact.intra@centre-inffo.fr

Programme mis à jour en temps
réel en fonction de l'actualité

Public

Toute personne en charge de la
gestion d'un organisme de formation

Prérequis

Exercer au sein d'un prestataire
concourant au développement des
compétences

Moyens pédagogiques

- > Exposés suivis de périodes de questions-réponses
- > Travaux d'application : exercices sur la définition de son offre et sur la communication de son offre, analyse d'offres concurrentes ou des offres des autres participants, etc.
- > Accès en ligne aux ressources pédagogiques et documentaires

Intervenant

Un consultant en stratégie de développement des organismes de formation, chargé de formation pour le compte de Centre Inffo

Modalités d'évaluation

Progression des participants évaluée par le formateur tout au long de la formation (test de positionnement, temps d'échanges, travaux pratiques, exercices d'entraînement...) et par un quiz d'évaluation des acquis en fin de formation.

Modalité de sanction

Remise d'une attestation
de fin de formation

CODE FORMATION FOR000719

DÉVELOPPER LES VENTES DE SON ORGANISME DE FORMATION GRÂCE AU MARKETING

L'écosystème de la formation, notamment par le biais du CPF, place le stagiaire en position de consommateur. Face à une concurrence rude, les organismes de formation doivent redoubler d'innovation et d'attractivité pour retenir l'attention du public. Dans ce contexte, une approche marketing est donc tout à fait pertinente et leur offre un levier de développement intéressant.

Cette formation opérationnelle et adaptée à chaque contexte vous apportera les bases méthodologiques de votre propre démarche marketing : état des lieux du marché, segmentation des cibles, leviers de différenciation, construction de l'offre, bonnes pratiques en matière de tarifs, communication...

OBJECTIFS DE FORMATION

- Segmenter sa clientèle en tenant compte des opportunités induites par la réforme
- Définir ses éléments de différenciation vis-à-vis de la concurrence
- Mettre en place des outils de communication et de mesure pour évaluer son efficacité

PROGRAMME

STRATÉGIE MARKETING

- Connaître les fondamentaux du marketing appliqués à l'offre de formation
- Définir son marché et le segmenter
- Définir ses priorités

CONSTRUCTION DE L'OFFRE

- Définir sa cible
- Construire un persona pour mettre en œuvre une stratégie plus efficace
- Établir sa différenciation

COMMUNICATION DE L'OFFRE

- Connaître les conditions d'une bonne communication
- Réfléchir aux canaux et thèmes de communication les plus appropriés
- Mettre en place des outils de mesure pour évaluer l'efficacité de sa communication

COMMUNICATION DIGITALE

- Mettre à profit les spécificités de la communication digitale
- Choisir les outils et canaux digitaux adaptés à sa cible
- Mettre en place une stratégie de contenu

BULLETIN D'INSCRIPTION

SESSIONS DE FORMATION DE CENTRE INFO

À retourner à Centre Inffo, 4, avenue du Stade-de-France, 93218 Saint-Denis-La Plaine cedex
Courriel : contact.inter@centre-inffo.fr - Tél. 01 55 93 91 83

Toutes les informations demandées sont indispensables à la prise en compte de votre commande.

Vous pouvez également vous inscrire directement sur notre boutique en ligne <https://boutique.centre-inffo.fr/>

SESSION DE FORMATION

Intitulé.....

Date..... Code formation : /_/_/_/_/_/_/_/_/

PARTICIPANT

Nom..... Prénom.....

Fonction (obligatoire)..... Service.....

Raison sociale et adresse de l'établissement

Tél..... Courriel.....

CORRESPONDANT FORMATION

Nom..... Prénom.....

Fonction..... Service.....

Raison sociale et adresse de l'établissement

Tél..... Courriel.....

N° SIRET /_/_/_/_/_/_/_/_/_/ Code APE/NAF /_/_/_/_/_/ N° client /_/_/_/_/_/ Effectif /_/_/_/_/

FACTURATION

Accord de prise en charge d'un Opco* ☐ Nom de l'Opco..... Montant de la prise en charge..... € TTC

Établissement à facturer (si différent du participant) ou Opco

Adresse

Contact référent.....

Tél..... Courriel.....

Ces données personnelles sont utilisées par Centre Inffo uniquement dans le cadre de la mise en œuvre des services offerts pour lesquels Centre Inffo peut avoir recours à des sous-traitants. Elles ne font l'objet d'aucune communication à des tiers.

Le bulletin doit être accompagné soit du règlement à Centre Inffo, soit d'un bon de commande de votre structure.

* En cas de subrogation, le client doit faire parvenir à Centre Inffo le dossier de prise en charge de son organisme financeur avant le début de la formation.

A défaut, Centre Inffo facturera directement le client qui se fera rembourser par son organisme financeur (OPCO).

Je joins mon règlement à l'ordre de Centre Inffo :

☐ Par chèque bancaire

☐ Par chèque postal

ou je règle par virement, en précisant le titre et la date de la formation

☐ Virement postal : IBAN de la Société générale
FR76 3000 3035 3600 0200 0354 823 / BIC : SOGEFRPP

Le client déclare avoir pris connaissance des conditions générales de vente des prestations orales et les accepter sans réserve.

Lu et approuvé

Date

Cachet et signature

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

1^{er} janvier 2024

1. GÉNÉRALITÉS

Les conditions générales de vente (art. L. 441-1 du Code de commerce) précisées ci-après concernent l'offre contenue dans ce catalogue de produits et services réalisés à destination des professionnels par Centre Inffo en qualité soit d'éditeur, soit de prestataire de formation et d'expertise / conseil.

Elles expriment l'intégralité des obligations de l'acheteur, ainsi que de celles de Centre Inffo.

Centre Inffo se réserve le droit de les modifier unilatéralement, les conditions applicables étant celles en vigueur à la date de passation de la commande par l'acheteur.

Toute commande implique expressément l'acceptation pleine, entière et sans réserve des présentes conditions générales de vente par l'acheteur.

Les prix sont établis hors taxes, le client s'engage à payer les taxes en vigueur au moment de la facturation.

La protection des données à caractère personnel des clients et usagers de Centre Inffo et les conditions de leur utilisation sont consultables sur <https://www.centre-inffo.fr/site-centre-inffo/qui-sommes-nous/notre-politique-de-gestion-des-donnees-personnelles>.

2. LES CONDITIONS DE VENTE

2.1. Les conditions de vente des produits écrits (ouvrages, lettres numériques...)

2.1.1. Enregistrement des commandes des produits écrits (ouvrages, lettres numériques...)

Les produits sont fournis au prix en vigueur au moment de la passation de la commande.

Les commandes doivent être effectuées par écrit à l'aide du formulaire ad hoc. Elles doivent mentionner le nom (et n° de client), l'adresse physique d'expédition et l'adresse mail du client, un numéro de bon de commande ainsi que les références données par Centre Inffo aux ouvrages commandés. Elles peuvent être envoyées par message courriel ou par courrier. Les commandes peuvent également être passées directement sur la boutique en ligne de Centre Inffo (<https://boutique.centre-inffo.fr/>). Centre Inffo se réserve le droit de refuser une commande notamment en cas d'incident de paiement antérieur.

2.1.2. Délais de livraison des produits écrits (ouvrages, lettres numériques...)

Les livraisons ne sont opérées qu'en fonction des disponibilités et dans l'ordre d'arrivée des commandes.

Les délais de livraison ne sont donnés qu'à titre indicatif et dépendent des conditions d'approvisionnement et de transport :

- pour l'expédition des ouvrages : sous 15 jours ;
- pour le routage des revues : sous 6 à 8 jours suivant la sortie du produit.

Tous les envois de produits sont opérés par routeurs, transporteurs ou par la poste. En cas d'avarie ou de pertes, l'acheteur est tenu de faire toutes réserves et d'exercer tout recours auprès du service de livraison.

La prestation de Centre Inffo se termine au dépôt à la poste ou à la remise à un routeur ou à un transporteur.

Les dépassements de délai de livraison ne peuvent donner lieu à dommages-intérêts, à retenue, ni à annulation des commandes en cours.

Les produits numériques sont disponibles directement en téléchargement sur le site internet de Centre Inffo dès validation de la commande.

2.1.3. Retour de produits écrits (ouvrages, lettres numériques...)

Aucun retour de produits ne pourra être effectué sans le consentement écrit de Centre Inffo, ce consentement n'impliquant aucune reconnaissance par ce dernier d'une quelconque responsabilité, pour quelque motif que ce soit. Les demandes de retour doivent être formulées par écrit, et être adressées dans les 8 jours, à partir de la date de livraison, le cachet de la poste faisant foi. Toute demande de retour formée hors de ce délai ne pourra être prise en compte par Centre Inffo. Les frais et risques de retour sont à la charge de l'acquéreur.

En cas de vice apparent ou de non-conformité dûment constaté des produits livrés ou pour toute reprise acceptée par Centre Inffo, l'acheteur pourra obtenir le remplacement gratuit ou entraînera constitution d'un avoir au profit de l'acquéreur et remboursement éventuel des sommes déjà perçues sans autre indemnité ou dommages-intérêts.

2.2. Les conditions de vente des prestations orales (action de formation et autres prestations orales)

Certaines prestations peuvent nécessiter l'élaboration d'un devis par les services de Centre Inffo. Ce devis a une limite de validité de trois mois à partir de sa date d'émission. Une fois le devis signé par le client et lorsque des dates d'intervention doivent être conjointement fixées, Centre Inffo s'engage à contacter le client pour convenir des dates dans un délai maximum d'un mois suivant la date de transmission du devis signé. Centre Inffo et le client s'engagent à réunir les conditions de réalisation de la prestation dans un délai maximum de 6 mois (date, lieu, participants, etc.). Passé ce délai, le devis sera annulé. En cas de désistement du client signataire, Centre Inffo se réserve le droit de facturer des frais d'un montant égal à 30 % du prix de la prestation.

2.2.1. Conditions d'inscription aux prestations orales (action de formation et autres prestations orales)

Chaque demande d'inscription à l'une des prestations orales de ce catalogue nécessite le renvoi du présent bulletin d'inscription dûment renseigné à :

Centre Inffo, Service Commercial

4, avenue du Stade-de-France, 93218 Saint-Denis - La Plaine Cedex

Courriel : contact.formation@centre-inffo.fr

L'inscription peut également se faire directement sur la boutique en ligne (<https://boutique.centre-inffo.fr/>).

Pour être enregistrée définitivement, chaque inscription est conditionnée à l'acceptation sans réserve des présentes conditions générales de ventes par le client (acheteur, participant ou stagiaire), le cas échéant à la réception du paiement correspondant à la prestation orale choisie, qu'elle soit réalisée en présentiel ou à distance, dans le respect des conditions d'utilisation prévues.

Chaque personne inscrite dans la limite des places disponibles reçoit à l'adresse courriel indiquée lors de sa demande d'inscription, le programme de la prestation orale choisie.

2.2.2. Modalités contractuelles d'inscription aux prestations orales (action de formation et autres prestations orales)

À l'issue de la procédure de chaque inscription, le client (acheteur, participant ou stagiaire) reçoit, soit un contrat de prestation de service, soit une convention de formation, dont il s'engage à retourner un exemplaire signé et revêtu du cachet de l'entreprise dans un délai maximum de dix jours ouvrés et 6 jours ouvrés avant la date de début de la formation. La convention de formation est accompagnée du règlement intérieur de l'organisme de formation et le cas échéant du contrat de formation comportant un délai de rétractation, conformément aux articles L. 6353-3 et s. du Code du travail.

À l'issue de la prestation orale, une facture et une attestation de présence sont adressées à l'acheteur (et/ou à l'organisme payeur désigné par le client) et dans le cas d'une action de formation, une attestation de fin de formation est remise à la personne inscrite.

2.2.3. Conditions d'annulation des prestations orales (action de formation et autres prestations orales)

Pour les prestations inter-entreprises, Centre Inffo se réserve la possibilité, notamment en cas d'insuffisance de participants, d'annuler la prestation orale jusqu'à 5 jours ouvrés avant la date de début prévue.

Dans ce cas, Centre Inffo en informe par écrit chaque client, acheteur, participant ou stagiaire et rembourse le(s) paiement(s) effectué(s), sans autre indemnité ou dommages-intérêts.

L'enregistrement définitif d'une inscription étant nominative, toute demande de changement par le client acheteur, quant à l'identité du ou des participants ou stagiaires donne lieu à une nouvelle inscription aux conditions prévues ci-dessus.

Dans le cas d'une « action de formation » (art. L. 6313-1 du Code du travail) ou d'une « autre prestation orale », Centre Inffo se réserve la possibilité de retenir le prix total de la prestation en cas d'absences totale ou partielle du stagiaire de l'action de formation ; Les demandes d'annulation et les demandes de modifications de dates d'intervention confirmées par courrier postal (Centre Inffo, 4, avenue du Stade-de-France, 93218 Saint-Denis - La Plaine Cedex) ou courriel (contact.formation@centre-inffo.fr), reçues moins de six jours ouvrés avant la date de début de l'action de formation ou de l'événement entraînent le versement de frais de désistement d'un montant égal à 30 % du prix de la prestation.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

1^{er} janvier 2024

3. LES CONDITIONS DE RÈGLEMENT

3.1. Les conditions et modalités de règlement des produits écrits (ouvrages, lettres numériques...)

Les marchandises demeurent la propriété de Centre Inffo jusqu'au paiement intégral du prix.

Les règlements peuvent intervenir soit par chèque, soit par virement bancaire, mais toujours établis à l'ordre de Centre Inffo ou par carte bancaire sur la « boutique en ligne ».

L'acheteur ne devra pas omettre de joindre ou d'indiquer – dans le cas d'un virement – les coupons de réabonnement ou leurs références, la référence des factures Centre Inffo, et si possible le numéro de client.

Pour tout paiement au moment de la commande, une facture de régularisation sera adressée.

3.2 Les conditions de règlement des prestations orales (action de formation et autres prestations orales.)

Les factures sont émises par Centre Inffo à l'issue des prestations. Les paiements doivent intervenir par chèque ou virement bancaire à réception de facture.

En cas de subrogation, le client doit faire parvenir à Centre Inffo le dossier de prise en charge de son organisme financeur avant le début de la formation. A défaut, Centre Inffo facturera directement le client qui se fera rembourser par son organisme financeur (Opco). Toute question concernant la facturation devra être envoyée à l'adresse : facturation@centre-inffo.fr

Dans le cas d'une inscription sur la boutique en ligne, le paiement de la prestation se fait prioritairement par carte bancaire à la fin de la procédure et donne lieu à l'envoi d'une confirmation d'inscription par courriel. Les paiements par chèque ou virement bancaire doivent parvenir à Centre Inffo dans un délai de dix jours ouvrés suivant l'inscription en ligne ou six jours ouvrés avant le début de la prestation et donnent lieu à l'envoi d'une confirmation d'inscription par courriel. A défaut de réception du paiement dans les délais, l'inscription pourra être annulée.

3.3. Retard et défaut de paiement des produits écrits (ouvrages, lettres numériques...)

Les factures sont payables à réception, aucun escompte pour paiement anticipé ne sera accordé. En cas de retard de paiement, les sommes dues porteront intérêt de plein droit, sans qu'il soit besoin d'une mise en demeure, à un taux égal à trois fois le taux d'intérêt légal ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros ; par ailleurs, Centre Inffo pourra suspendre toutes les commandes en cours, sans préjudice de toute autre voie d'action. En cas de défaut de paiement, quarante-huit heures après une mise en demeure restée infructueuse, la vente sera résiliée de plein droit par Centre Inffo qui pourra demander, en référé, la restitution des produits. Dans cette hypothèse, l'acheteur sera redevable à Centre Inffo automatiquement d'une indemnité égale à la valeur de la commande ajoutée d'une indemnité forfaitaire de procédure de 150 euros. Ce défaut de paiement entraînera également de facto la résolution de toutes les commandes impayées antérieures, qu'elles soient livrées ou en cours de livraison et que leur paiement soit échu ou non. En cas de retard ou de défaut de paiement, les sommes qui seraient dues pour d'autres livraisons ou pour toute autre cause deviendront immédiatement exigibles. L'acheteur devra, en sus de l'indemnité prévue au premier paragraphe, rembourser tous les frais occasionnés par le recouvrement contentieux des sommes dues, y compris les honoraires d'officiers ministériels.

4. DISPOSITIONS DIVERSES

4.1. Propriété intellectuelle

Les produits acquis par l'acheteur sont des fichiers ouvrages papier et/ou numériques protégés par des dispositions nationales et internationales en matière de droits d'auteur et de droits voisins (art. L. 122-5 et L. 341-1 et s. du Code de la propriété intellectuelle). Centre Inffo concède dans ces conditions à l'acheteur un droit d'utilisation personnel et incessible des produits, strictement limité à la consultation et, le cas échéant en cas d'ouvrages numériques, à l'impression des produits pour son usage exclusif. L'acheteur, ainsi que le participant ou le stagiaire, s'engage dans ces conditions à ne pas reproduire, résumer, modifier, altérer ou rediffuser les produits, ainsi que le contenu des documents distribués lors des prestations orales, sans autorisation expresse préalable de Centre Inffo, ce qui exclut toutes opérations de transfert, de revente, de location, d'échange, et de mise à disposition des tiers par tous moyens.

4.2. Protection des données à caractère personnel

Les données à caractère personnel recueillies par l'intermédiaire des différents formulaires en ligne ou non, et toutes informations futures permettant notamment d'établir une convention de formation, un contrat de prestation ou un contrat de formation sont utilisées par Centre Inffo uniquement dans le cadre de la mise en œuvre des services offerts, et ne font l'objet d'aucune communication à des tiers autres que les éventuels prestataires techniques en charge de la gestion des commandes, lesquels sont tenus de respecter la confidentialité des informations et de ne les utiliser que pour l'opération bien précise pour laquelle ils doivent intervenir. Conformément aux dispositions de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés modifiée par la loi du 20 juin 2018, le client, l'acheteur, ainsi que le participant ou le stagiaire disposent d'un droit d'accès et de rectification permettant, le cas échéant, de faire rectifier, compléter ou mettre à jour les données à caractère personnel inexacts ou incomplètes, les concernant ainsi que d'un droit à l'effacement de ces données personnelles, ou à une limitation du traitement. De plus, ils disposent d'un droit, pour motifs légitimes, de s'opposer au traitement de leurs données ainsi que d'un droit à la portabilité de leurs données. Ils peuvent définir des directives relatives à la conservation, à l'effacement ou à la communication de leurs données après leur décès. Ils sont informés qu'ils peuvent librement désigner une personne chargée de l'exécution de leurs directives et modifier ou révoquer leurs directives à tout moment. Ils peuvent également introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle, s'ils considèrent que le traitement de données à caractère personnel les concernant effectué par Centre Inffo constitue une violation du RGPD. Ils peuvent exercer l'ensemble de leurs droits ainsi que définir des directives particulières relatives à la conservation, à l'effacement ou à la communication de leurs données après leur décès en s'adressant au délégué à la protection des données de Centre Inffo :

- par courrier postal à l'adresse suivante : Centre Inffo, 4, avenue du Stade-de-France, 93218, Saint-Denis - La Plaine Cedex
- par courrier électronique à l'adresse suivante : dpo@centre-inffo.fr Les demandes doivent être accompagnées d'une copie d'un titre d'identité en cours de validité.

4.3 Droit de la consommation et contentieux

Conformément aux articles L. 221-3, L. 221-18, ainsi que l'article liminaire du Code de la consommation, le consommateur, tel qu'il le définit dans ses relations avec des professionnels et limitativement aux relations entre deux professionnels, par rapport à son activité professionnelle principale et au nombre de ses salariés, dispose d'un délai de 14 jours pour exercer son droit de rétractation à compter de la réception de la commande, via le formulaire prévu à cet effet. Centre Inffo s'engage alors à lui rembourser l'intégralité des sommes versées pour leurs achats (les frais de retour restant à sa charge) dans un délai maximum de 14 jours à compter de la date à laquelle Centre Inffo est informé de la décision de rétractation pour les ventes de services et dès récupération des biens pour les ventes de produits. En cas de litige, de toute nature ou de contestation relative à la formation ou à l'exécution de la commande, et à défaut d'accord amiable qui sera dans tous les cas recherchés, seuls les tribunaux seront compétents en fonction de la nature et du montant en litige. Dans l'hypothèse où l'une des dispositions des présentes conditions serait considérée nulle en vertu d'une disposition légale ou réglementaire, présente ou future, ou d'une décision de justice revêtue de l'autorité de la chose jugée et émanant d'une juridiction ou d'un organisme compétent, cette disposition du contrat serait alors réputée non écrite, toutes les autres dispositions des présentes conditions conservant force obligatoire entre les parties. Le fait que l'une ou l'autre des parties ne se prévale pas à un moment donné de l'une quelconque des dispositions des présentes conditions générales ne pourra jamais être considéré comme une renonciation de sa part aux droits qu'elle tient de celles-ci



Centre Inffo est le point de ralliement des acteurs de la formation, de l'apprentissage et de l'orientation.

Une maison commune où se rencontrent politiques publiques et pratiques de terrain, convictions et solutions, veille et action.

Nous sommes à la fois observateurs, passeurs et partenaires :

- observateurs des politiques et du droit ;
- passeurs de savoirs et d'expériences ;
- partenaires des acteurs publics et privés qui font vivre la compétence.

Notre mission : rendre accessible la complexité, fiabiliser l'information, sécuriser l'action.

Nos valeurs : rigueur, indépendance, partage.

En 2026, plus libres, plus proches, plus fédérateurs, nous continuons d'informer, de former et d'accompagner ceux qui font progresser la société par la compétence.

Centre Inffo, c'est 50 ans d'avenir.



4, avenue du Stade-de-France
93218 Saint-Denis-La Plaine cedex

 centre-inffo

 centreinffo

 @centreinffo

www.centre-inffo.fr